

CI/DGCM/G.F

n° 5884

Tunis, le 06 OCT 2017

MR TONY VERHEIJEN
REPRESENTANT RESIDENT
BUREAU BANQUE MONDIALE A TUNIS

OBJET : Don n° **015956** pour le financement du Projet d'Appui
aux Réformes de la Protection Sociale.

Pièces jointes : **01.**

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, ci-joint, le rapport d'audit pour l'année 2016 relatif au Projet d'appui aux réformes de la protection sociale, financé par le don n° **TF015956**.

En vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Représentant Résident, l'assurance de mes meilleures salutations.



Kalthoum Hamzaoui
La Directrice Générale
de la Coopération Multilatérale
Kalthoum HAMZAOU

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DES FINANCES
CONTROLE GENERAL DES FINANCES

Rapport définitif
d'audit des comptes du projet d'appui
aux réformes de la protection sociale
Don n°015956
Exercice 2016

Septembre 2017

PREAMBULE

En vertu de l'ordre de mission de Monsieur le Ministre des Finances n° 30 du 11 Avril 2017, une équipe du Contrôle Général des Finances composée de :

- Monsieur **Abdelkhalek Turki**, Contrôleur Général des Finances,
- Monsieur **Ramzi Hamdani**, Contrôleur des Finances de 1ère classe,
- Madame **Rihab Sallemi**, Contrôleur des Finances de 3^{ème} classe.

a été chargée de l'audit des comptes du projet "*d'appui aux réformes de la protection sociale*", relatifs à l'exercice 2016.

Ce projet est financé en partie par le Don n° TF 015956 objet de l'accord de don conclu le 5 Novembre 2013 entre la République Tunisienne et la Banque Internationale de Développement et de Reconstruction (BIRD) agissant en qualité d'organe d'appui à l'exécution du fonds de transition pour le Moyen-Orient et l'Afrique Du Nord.

Cette mission, qui intervient en application des clauses de l'**annexe 2 Section 2.B.2** de l'accord du don sus-indiqué, a concerné exclusivement les ressources du projet provenant dudit don et du budget tunisien et ce au titre de l'exercice 2015.

Les objectifs de cette mission consistent à s'assurer que :

– Les fonds retirés du compte du don ont été utilisés conformément aux dispositions du protocole d'accord précité, dans un souci d'économie et d'efficience, et uniquement aux fins auxquelles ils étaient destinés. Il en est de même des crédits budgétaires ouverts à ce titre et qui doivent être employés conformément aux dispositions de l'accord du Don et à la législation nationale en vigueur ;

– Les biens et services financés par ces ressources ont fait l'objet de marchés passés conformément aux dispositions de l'accord du Don ;

– Tous les dossiers, comptes et écritures nécessaires ont été tenus au titre des différentes opérations relatives au Projet;

– Toutes les pièces de dépenses jointes aux demandes de retrait de fonds du compte du don sont régulières ;

– Les états financiers du projet ont été préparés conformément aux directives de la BIRD en la matière et donnent une image fidèle de la situation financière du projet.

Les opérations de vérification qui ont été effectuées conformément aux normes d'audit communément admises ont porté notamment sur :

-Les états financiers, documents et pièces comptables présentés à la mission d'audit par l'Unité de Gestion du Projet (UGP) et se rapportant à l'exécution du projet durant l'exercice considéré.

- Les mouvements du compte spécial du projet ouvert auprès de la BCT ainsi que les pièces justificatives y afférentes.

- Les relevés des retraits de fonds du don n° TF O15956 établis par la BIRD.

Au terme des opérations de vérification, les observations de la mission d'audit ont été communiquées aux gestionnaires du projet. Les éléments de réponse transmis par ces derniers ont été pris en compte dans le présent rapport définitif.

Projet d'appui aux réformes de la protection sociale

Don du fonds de transition pour le moyen-orient et l'afrique du nord

N° TF 015956

RAPPORT
SUR LE SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE
ET LES PROCÉDURES D'EXÉCUTION
DU PROJET
EXERCICE 2016

Septembre 2017

Dans le cadre de la mission d'audit des états financiers afférents à l'année 2016 du Projet d'appui aux réformes de la protection sociale (PARPS), nous avons procédé à l'étude et à l'évaluation du Système de Contrôle Interne en vigueur et des procédures mises en place pour la gestion de ce projet afin de:

- S'assurer de la fiabilité du dispositif de Contrôle Interne et déterminer par conséquent la nature et l'étendue des autres travaux d'audit nécessaires.

- Relever les insuffisances significatives éventuelles de contrôle interne.

Les vérifications effectuées dans ce cadre ont porté sur :

- Les systèmes d'engagement et de paiement des dépenses,

- Les procédures d'exécution et de règlement des marchés,

- Les procédures de protection et de préservation des actifs et biens acquis dans le cadre du Projet.

Les procédures sus-indiquées sont celles édictées par la loi n° 73-81 du 31 décembre 1973 relative au code de la comptabilité publique ainsi que la réglementation en vigueur régissant les procédures de passation des marchés publics et de Contrôle des dépenses publiques d'une part, et par les directives de la BIRD, les termes de l'accord du don, d'autre part. Etant signalé que la priorité dans l'application revient aux textes particuliers précités.

I- Evaluation du système de contrôle interne:

1- Le contrôle des engagements:

Ce contrôle est effectué par les différentes instances instituées par la réglementation tunisienne, en l'occurrence les Commissions de contrôle des marchés compétentes et le Contrôle des dépenses publiques relevant de la présidence du gouvernement pour les engagements opérés par les services administratifs.

Ces contrôles permettent de s'assurer de la régularité des procédures de conclusion et d'exécution des marchés et des commandes effectuées et de l'authenticité des pièces justificatives y afférentes.

2- Le contrôle des paiements imputés sur le Budget :

Ce type de contrôle est exercé par les comptables publics relevant de par leurs fonctions du Ministère des Finances. Ces derniers assurent un contrôle de conformité et de régularité préalablement au paiement des dépenses publiques.

3- Le contrôle des paiements imputés sur le don:

Les dépenses imputées sur les fonds du don font l'objet, avant leur ordonnancement, d'un contrôle d'ordre financier assuré par la Direction Générale des affaires financières, du matériel et des équipements relevant du Ministère des finances. En effet, celle-ci procède à la vérification de:

- la conformité des engagements avec le projet et les termes de l'accord du don,
- la régularité du contenu des demandes de paiement adressées à la BCT pour règlement.

4- Les procédures de passation des marchés publics :

La réglementation des marchés publics fixe le cadre juridique des achats effectués par les services de l'Etat. Les différentes commissions de contrôle des marchés, (dont la commission supérieure de contrôle et d'audit des marchés publics instituée auprès de la présidence du gouvernement) statuent selon le seuil de compétence sur la régularité des procédures et le choix des fournisseurs et ce, outre les mécanismes de contrôle à priori et à posteriori que peuvent exercer les bailleurs de fonds tels que précisés dans l'accord de don.

L'intervention de ces différentes structures dans la gestion du projet et les contrôles exercés en application des règles des finances publiques ainsi que les systèmes informatiques utilisés dans ce cadre (A.D.E.B, S.I.A.D.E ...) permettent de s'assurer que les procédures administratives et comptables adoptées sont dans l'ensemble satisfaisantes et répondent aux principaux objectifs de contrôle interne.

II- Les observations relevées :

Les vérifications effectuées dans le cadre de la mission ont porté sur les structures, les documents et les procédures de la gestion financière, d'engagement et de paiement durant l'exercice 2016. Elles ont permis de relever les observations suivantes :

2-1 Observations relatives aux états financiers :

L'examen des états financiers présentés par l'unité de gestion du projet a permis de relever les erreurs et omissions suivantes :

2-1-1- Défaut de comptabilisation de deux engagements au niveau des états financiers de l'exercice 2016

La mission d'audit a constaté le défaut de comptabilisation au niveau des états financiers présentés par les gestionnaires du projet, d'un engagement contracté au cours de l'exercice 2016 relatif à l'acquisition d'un fax au profit de l'UGP d'un montant de 527,358DT et d'un engagement relatif à l'extension du réseau wifi du Ministère des Affaires Sociales d'un montant égal 65.779,983 DT.

Dans sa réponse, l'UGP a indiqué que ceci est dû au manque de communication interne, ce qui a engendré aussi la non-transmission à temps de la facture.

L'équipe d'audit invite les responsables du projet à vérifier périodiquement la liste des engagements et des dépenses s'inscrivant dans le cadre du projet pour la préparation d'états financiers fiables et sincères.

2-1-2-Défaut de comptabilisation d'un paiement effectué sur le budget au niveau des états financiers de l'exercice 2016

Les états financiers présentés par les gestionnaires du projet ne tiennent pas compte d'un paiement sur le budget d'un montant de **62.490,984 DT**.

Aussitôt détectée, l'anomalie a été communiquée à l'UGP qui a procédé à la correction des états financiers en conséquence.

Dans leur réponse, les gestionnaires du projet ont indiqué que ce paiement concerne de nouveaux besoins ou des besoins non exprimés à la signature de l'accord de don signé le 05/11/2013.

L'équipe d'audit invite les gestionnaires du projet à comptabiliser d'une façon exhaustive les dépenses réellement supportées au cours de l'exercice.

2-2- Observations relatives aux procédures de gestion

2-2-1- Défaut d'obtention par écrit de la non-objection préalable du plan de passation des marchés (PPM) :

Aucun document d'approbation du plan de passation des marchés n'a été communiqué à l'équipe d'audit. Il est à rappeler que le paragraphe 1.18 des directives de passation des marchés de fournitures, des biens et des services de la BIRD stipule que « Tous les Plans de passation des marchés, leurs mises à jour, et leurs modifications doivent faire l'objet d'un examen préalable et d'un avis de non-objection de la Banque avant leur exécution. »

Les gestionnaires du projet ont indiqué à l'équipe d'audit que le plan de passation des marchés a été approuvé oralement par le bailleur de fonds, et que ce problème a été résolu pendant l'année 2017.

L'équipe d'audit invite les gestionnaires du projet à respecter les directives de la Banque Mondiale et indique la nécessité d'avoir des approbations écrites ou la non-objection préalable dudit plan de passation des marchés.

2-2-2- Retard au niveau de la communication des documents et des pièces justificatives relatives au projet

L'UGP a enregistré un retard important au niveau de la communication des pièces justificatives et des données comptables relatives aux dépenses sur le budget du Ministère des Affaires Sociales s'inscrivant dans le cadre du projet.

La difficulté de collecte des pièces justificatives des engagements et des paiements a engendré un retard au niveau des travaux des missions d'audit durant les exercices précédents et n'a pas fait l'objet d'une quelconque résolution pour y remédier.

L'UGP a affirmé que ce problème est récurrent depuis le début du projet et s'est engagée à y remédier en concertation avec le ministère des affaires sociales.

L'équipe d'audit prend note de l'engagement de l'UGP et l'invite à exiger périodiquement un état détaillé des engagements et des dépenses des services compétents du ministère des affaires sociales, appuyé par les pièces justificatives nécessaires pour l'élaboration des états financiers fiables.

2-3- Observations relatives aux procédures d'engagement :

2-3-1-Acceptation des offres n'ayant pas présenté le cautionnement provisoire dans le cadre de l'appel d'offres n° 01/2015 relatif à la fourniture et mise en place d'une infrastructure mobile au profit du Ministère des Affaires Sociales pour la conduite des enquêtes sociales sur terrain, conclu avec Servicom :

L'équipe d'audit a remarqué que quatre (4) offres parmi neuf(9) présentées dans le cadre de cet appel d'offres n'ont pas été éliminées, malgré le fait qu'elles n'ont pas présenté les cautionnements provisoires requis.

Il est à signaler que la commission d'ouverture des plis a invité auparavant par écrit les soumissionnaires concernés à fournir le document manquant dans un délai de 5 jours(annexe n°1), outrepassant ainsi les dispositions à la fois, de l'article 56 du décret n°2014-1039 du 13 Mars 2014 portant réglementation des marchés publics et de l'article 9 du CCAP qui stipulent que la non présentation du cautionnement provisoire par les soumissionnaires constitue un motif de rejet d'office.

Dans sa réponse, l'UGP a confirmé l'observation de l'équipe d'audit en précisant que l'administration va contacter la commission d'ouverture des plis pour clarifier ce cas.

L'équipe d'audit prend note de la réponse de l'UGP et recommande d'assurer le suivi nécessaire de cette observation.

2-3-2- Retard au niveau de l'établissement du PV de réception provisoire :

L'équipe d'audit a constaté un retard de 29 jours et de 75 jours au niveau de l'établissement des procès-verbaux de réception provisoire par rapport à la date de réception effective respectivement des ordinateurs portables et des tablettes dans le cadre de l'appel d'offres n°1/2015 , relatif à la fourniture et mise en place d'une infrastructure mobile au profit du Ministère des Affaires Sociales pour la conduite des enquêtes sociales sur terrain conclu avec Servicom (annexe n°2),et ce comme le montre le tableau suivant :

Marché sur AO n°	Objet du marché	Date d'établissement du PV de réception provisoire	Date de réception des fournitures	Retard en nombre de jours
1/2015	Acquisition de fournitures et mise en place d'une infrastructure mobile au profit du ministère des affaires sociales pour la conduite des enquêtes sociales sur terrain (300 ordinateurs portables)	22/04/2016	24/03/2016	29 jours
	Acquisition de fournitures et mise en place d'une infrastructure mobile au profit du ministère des affaires sociales pour la conduite des enquêtes sociales sur terrain (1100 tablettes et 100 tablettes convertibles)	05/09/2016	22/06/2016	75 jours

Dans sa réponse, l'UGP a indiqué que ce retard est dû à la charge de travail qui a obligé l'équipe à rédiger ce PV de façon tardive.

L'équipe d'audit prend note de la réponse avancée par l'UGP et rappelle la nécessité d'établir un PV de réception dès la réception de la commande.

2-3-3- Défaut de signature du PV de réception provisoire des tablettes par un représentant du ministère des finances dans le cadre de l'appel d'offres n°1/2015 relatif à la «fourniture et mise en place d'une infrastructure mobile au profit du Ministère des Affaires Sociales pour la conduite des enquêtes sociales sur terrain » conclu avec Servicom

L'équipe d'audit a constaté que le PV de réception provisoire relatif à la réception des tablettes n'a pas été signé par un représentant du ministère des finances (annexe n°3), et ce contrairement aux dispositions de l'article 20 du CCAP qui stipule que « le procès-verbal qui sera établi à la réception provisoire sera dûment signé par un représentant du Ministère des Finances, le Ministère des Affaires Sociales et le titulaire du marché ».

Dans sa réponse, l'UGP a indiqué qu'il y a eu omission de cette signature.

L'équipe d'audit indique que la signature du procès-verbal par le représentant du ministère des finances vise la bonne réception des équipements acquis, et que cette procédure doit être scrupuleusement appliquée.

2-3-4- Défaut d'établissement d'un contrat avec le fournisseur « Technical Training » relatif à la réalisation des actions de formation

L'équipe d'audit a constaté que l'UGP n'a pas conclu un contrat avec le fournisseur « Technical Training » qui fixe les droits et les obligations des deux parties, l'UGP s'est en effet limitée à l'émission du bon de commande n° 4 du 13/11/2015 pour un montant de **109.890,000** DT.

L'UGP a confirmé cette observation.

L'équipe d'audit rappelle les gestionnaires du projet que la conclusion d'un contrat est un acte de bonne gestion qui est de nature à protéger les droits de l'administration et assurer la bonne exécution du projet.

2-3-5- Retard au niveau de la présentation de la caution définitive des titulaires des marchés dans le cadre des appels d'offres n°1/2015 et n°1/2016

L'équipe d'audit a remarqué un retard important au niveau de la présentation de la caution définitive(annexe n°4) et ce comme le montre le tableau suivant :

N° AO	Fournisseur	Date signature du contrat (1)	Date de notification du marché (2)	Date présentation de la caution définitive (3)	Écart en nombre de jours (3)-(2)
1/2015	Servicom	08/02/2016	08/02/2016	04/03/2016	25
1/2016	Next step	01/07/2016	20/05/2016	24/08/2016	96

En effet, l'article 76 du décret n°2014-1039 du 13 Mars 2014 portant réglementation des marchés publics stipule que « Le cautionnement provisoire est restitué ou la caution qui le remplace libérée au titulaire du marché après constitution du cautionnement définitif et ce dans un délai de vingt jours à partir de la notification du marché ».

Dans leur réponse, les gestionnaires du projet ont confirmé l'observation et ont indiqué que ce retard n'a pas d'impact sur la conclusion du marché.

L'équipe d'audit invite l'UGP à veiller au respect du délai réglementaire au niveau de la présentation de la caution définitive des titulaires des marchés.

2-3-6- Retard important au niveau de la signature du contrat par le titulaire du marché «Next Step » dans le cadre de l'appel d'offres n°1/2016 relatif à l'acquisition d'équipements de production et d'une solution de sauvegarde au profit de la CNSS

L'équipe d'audit a constaté un retard important au niveau de la signature du contrat par le titulaire du marché « Next Step » par rapport à la date de notification du marché,(annexe n° 5)dépasant le délai de 20 jours prévus par l'article 5 du contrat, et ce comme le montre le tableau suivant :

N°AO	Fournisseur	Date notification	Date signature du contrat	Ecart en nombre de jours (1)-(2)
1/2016	Next step	20/05/2016	01/07/2016	42 jours

Dans sa réponse, l'UGP a indiqué que ce retard est dû aux contraintes relatives au titulaire du marché et qui a été rappelé pour la réalisation de son contrat.

L'équipe d'audit prend note de la réponse de l'UGP et l'invite à veiller au respect des dispositions contractuelles relatives aux marchés conclus.

2-3-7-Absence de mise en jeu de la concurrence dans le cadre de certaines dépenses

L'UGP n'a pas mis en application le jeu de la concurrence en s'abstenant d'exiger trois devis pour les dépenses suivantes :

Objet	Fournisseur	Montant en DT	Date de BC
Frais de formation	Complexe des jeunes maghrébins de Radés	1.235,000	16/11/2016
Frais d'hébergement	Hôtel La Kasbah Kairouan	7.268,600	29/11/2016
Frais de formation	Centre régional d'éducation et de formation continue de Bizerte	1.640,000	17/11/2016
Frais de formation	Centre régional d'éducation et de formation continue de Sousse	1.162,500	29/11/2016
Frais de formation	Centre régional d'éducation et de formation continue de Kasserine	2.300,000	2/12/2016
Frais de formation	Centre régional d'éducation et de formation continue de Zaghouan	1.300,000	15/11/2016

L'UGP a confirmé cette observation.

L'équipe d'audit précise qu'il y a lieu de respecter les principes fondamentaux de l'achat public et notamment la mise en jeu de la concurrence.

2-3-8- Retard important au niveau des délais d'exécution dans le cadre de l'appel d'offres n°1/2015 relatif à la fourniture et mise en place d'une infrastructure mobile au profit du Ministère des Affaires Sociales pour la conduite des enquêtes sociales sur terrain :

L'équipe d'audit a constaté des retards importants dépassant deux mois entre la date de livraison réelle et celle prévue des tablettes et de la solution et ce comme le montre le tableau suivant :

Référence de l'AO	Equipements	Date d'entrée en vigueur du marché	Délai d'exécution	Date livraison prévue (1)	Date livraison réelle (2)	Ecart en nombre de jours (2)-(1)
AO n 1 2015	Tablettes	26/02/2016	30	27/03/2016	22/06/2016	87
AO n 1 2015	Solution	26/02/2016	75	11/05/2016	03/08/2016	84

Il est à signaler dans ce cadre que l'article 16 du contrat stipule que « l'administration se réserve le droit de résilier le marché dans les conditions suivantes : des retards qui se prolongent au-delà de deux mois à compter de la date limite de livraison... ».

Dans le cas d'espèce, l'UGP a procédé à l'application des pénalités de retard d'un montant égal à **34.318,071DT**.

L'UGP a indiqué que ce retard est dû aux contraintes liées à l'importation du matériel par le titulaire du marché.

L'équipe d'audit rappelle la nécessité de respecter les délais de livraison prévus par le contrat en vue d'éviter toute incidence ayant un impact négatif sur le déroulement et l'exécution du projet.

2-3-9- Remarques relatives à l'AO n°DP1/2015 relatif au développement et intégration de deux modules dans le cadre de la refonte du système d'information concernant les familles nécessiteuses et à revenu limité conclu avec « Tritux »

a- Réduction des délais impartis à la validation de la phase 3 :

Bien que le contrat signé avec le consultant Tritux prévoit que chacune des trois phases convenues pour le développement et l'intégration des modules dure au moins quatre semaines, y compris deux semaines prévues pour la validation (selon le PV de la réunion du 05/09/2016), il a été constaté les points suivants :

- un PV de réception définitive a été établi le 18/10/2016, soit le jour-même de la validation de la 3ème phase (Annexe n°6).

- la validation est intervenue le 18/10/2016, soit un jour seulement après la réception des livrables : « code source module 2 », « document de tests module 2 », « document de formation module 2 » « document d'utilisation module 2 » « document d'utilisation module2 » et « document d'exploitation module 2 ».

Dans sa réponse, l'UGP a expliqué cette remarque par le fait que le Ministère des Affaires Sociales a envisagé de combler le retard de validation des livrables par l'accélération de l'établissement du PV de réception définitive.

L'équipe d'audit considère que le temps imparti pour la validation des livrables de la 3^{ème} phase, réduit à un jour (01) seulement au lieu de deux semaines initialement prévues, est de nature à entacher lesdits livrables de possibles vices de fonds ou de forme.

b- Défaut de transmission du dossier de prorogation à la commission des marchés compétente :

Le délai d'exécution a été prolongé de 1 mois et demi (selon le pv du 05/09/2016), et ce pour des besoins fonctionnels et de modifications répétitives exprimés par les experts-métiers du MAS.

Toutefois, l'équipe d'audit n'a pas reçu de la part de l'UGP aucun document prouvant que cette modification a été soumise à l'approbation de la commission des marchés compétente, et ce contrairement aux dispositions de l'article 83 du décret portant réglementation des marchés publics stipulant que « le ou les délais d'exécution ne peuvent être modifiés que par avenant après avis de la commission de contrôle des marchés compétente ».

c- Absence de certains documents relatifs au dossier « Tritux » tel que transmis à l'équipe d'audit :

L'équipe d'audit a remarqué que le dossier de prolongation des délais d'exécution qui lui a été transmis, ne contient pas les documents suivants :

-les ordres de suspension des travaux, nécessaires au calcul des délais d'exécution et le cas échéant des pénalités de retard.

-les avenants relatifs à la prolongation des délais d'exécution des travaux, qui sont obligatoires en cas de leur modification, tel que mentionné dans l'article 83 du décret portant réglementation des marchés publics, sus-cité.

d- Défaut d'application des pénalités de retard

Le contrat conclu avec Tritux ne prévoit pas de pénalités de retard, contrairement à l'article 171 du décret portant réglementation des marchés publics qui stipule que « les cahiers des charges prévoient les pénalités pour retard et le cas échéant les sanctions financières imputables au titulaire du marché et déterminent les modalités de leur application ».

e- la discordance des informations entre la note de calcul des délais d'exécution (qui mentionne que la date de fin des travaux est le 10/10/2016) **et le document relatif à la validation des livrables de la phase 3** (ou la date de fin d'exécution mentionnée est le 18/10/2016 (annexe n°7)).

Dans sa réponse, l'UGP a indiqué que selon la note de calcul du délai d'exécution des travaux, le fournisseur Tritux n'a pas accusé de retard dans l'exécution du contrat et ce tenant compte des demandes d'interruption des travaux du MAS.

La mission d'audit rappelle qu'il faut, d'une part, se conformer, pour la modification des délais d'exécution, aux dispositions de l'article 83 du décret portant réglementation des marchés publics et, d'autre part, inclure dans les obligations contractuelles des clauses portant sur l'application des pénalités de retard.

2-4-Observations relatives aux paiements :

Il est à signaler que l'UGP a recouru, pendant l'année 2016 au compte spécial et au fonds de concours pour réaliser ses paiements, contrairement aux exercices précédents pendant lesquels elle procédait aux paiements au titre du projet exclusivement sur le fonds de concours n°8.

Les principales remarques relatives aux paiements sont les suivantes :

2-4-1 Paiement du fournisseur Servicom en HTVA en se basant sur l'attestation de l'autorisation d'acquisition en suspension de la TVA qui est valable jusqu'au 10/06/2016

L'équipe d'audit a constaté le paiement du fournisseur Servicom pour un montant égal à 424.092,340 DT en HTVA, et ce en se basant sur une attestation d'autorisation d'acquisition en suspension de la TVA qui expire le 10/06/2016 alors que les dates des deux factures sont le 22/06/2016 (pour la facture d'un montant de 294.602,780 DT) et le 05/08/2016 (pour la facture d'un montant de 170.788,500 DT)(annexe n°8).

Les gestionnaires du projet ont confirmé cette remarque et ont indiqué qu'ils ont procédé à la régularisation de cette situation par l'utilisation de la suspension générale qui est valable jusqu'au 31/12/2016.

2-4-2- Défaut d'application de la retenue à la source :

L'équipe d'audit a remarqué, lors des vérifications des paiements effectués durant l'année 2016, le défaut d'application de la retenue à la source au titre de certaines dépenses payées sur le don, et ce comme le montre le tableau ci-dessous :

Fournisseur	Montant en DT	Taux de la retenue à appliquer	Montant de la retenue non appliquée(en DT)
Servicom	188526.800	1,5%	2827,902
Hotel le Pacha	7 679,245	5,0%	383,962
Société hoteliere et touristique Hotel Yadis Ibn Khaldoun	4 603,792	5,0%	230,190
CNI	14 400,000	5,0%	720,000
CNI	28 800,000	5,0%	1 440,000
Société hoteliere et touristique Hotel Yadis Ibn Khaldoun	5 698,112	5,0%	284,906
Consultant Abderrahmane Lahga	8 235,500	15,0%	1 235,325
Consultant Mohamed Ali Marouani	8 235,500	15,0%	1 235,325
Consultant Mehdi Ben Braham	8 235,500	15,0%	1 235,325
Hotel Laico Hammamet	13 889,500	5,0%	694,475
Hotel Arbata	1 631,400	5,0%	81,570
Wevioo	62 292,813	1,5%	934,392
Total			11303,372

L'UGP a confirmé cette remarque.

L'équipe d'audit rappelle les gestionnaires du projet de l'obligation de respecter les dispositions fiscales en matière de paiement et leur recommande de procéder à la régularisation de cette situation.

2-4-3- Défaut de déduction de la retenue à la source lors du paiement du fournisseur « La Tunisienne informatique » :

L'équipe d'audit a remarqué que l'UGP n'a pas déduit la retenue à la source lors du paiement du fournisseur « La Tunisienne informatique » dans le cadre de la consultation relative à l'acquisition des fournitures informatiques objet du BC n°24 du 26/07/2016, et ce comme le montre le tableau ci-dessous :

N°BC	Fournisseur	Montant en DT	Taux de la retenue à appliquer	Montant à payer de la retenue (en DT)	Montant à payer au fournisseur	Montant payé
BC n°24 du 26/07/2016	La Tunisienne informatique	2990.000	1.5%	44.850	2945.150	2990.000

L'UGP a confirmé cette remarque.

L'équipe d'audit recommande de régulariser la situation et de bien vérifier à l'avenir la liquidation de la retenue à la source lors des paiements.

2-4-4-Erreur au niveau de l'application du taux de la retenue à la source

À l'issue des vérifications des paiements effectués durant l'année 2016, l'équipe d'audit a soulevé des cas d'application erronée de la retenue à la source au titre de certaines dépenses payées sur le Don et ce comme le montre le tableau ci-dessous :

(En DT)

N° BC	Fournisseur	Nature de la prestation	Montant en DT	Taux de la retenue à appliquer	Taux de la retenue appliqué	Montant dû de la retenue a la source (1)	Montant appliqué (2)	Ecart =(1)-(2)
BC n 4 du 13/11/2015	Technical Training	Formation	33 600,000	5,00%	1,50%	1 680,000	504,000	1176,000
BC n 4 du 13/11/2015	Technical Training	Formation	68 750,000	5,00%	1,50%	3 437,500	1031,250	2406,250

L'équipe d'audit invite l'UGP à régulariser la situation de ces paiements.

2-4-5- Défaut d'application des pénalités de retard concernant la première étape de réalisation du marché de gré à gré conclu avec le CNI

L'équipe d'audit a remarqué que, contrairement aux dispositions de l'article 4 du contrat conclu avec le CNI en date du 16 mai 2016, l'UGP n'a pas appliqué des pénalités de retard dans le cadre de l'exécution de la première étape du marché ayant pour objet « Assistance à la maîtrise d'ouvrage du MAS pour la mise en place d'une plateforme d'interopérabilité du secteur de la sécurité sociale », malgré le retard accusé par le prestataire, et ce comme le montre le tableau suivant :

Référence de PAO	Montant (DT)	Date de signature du contrat	Délai d'exécution	Date livraison	Nombre de jours de retard	Montant de la pénalité (DT)
Contrat de gré à gré	66000.000	16/05/2016	75 jours	18/08/2016	19 jours	1254.000

Dans leur réponse, les responsables de la gestion du projet ont indiqué que le contrat est en cours d'exécution et que le calcul des délais sera effectué au dernier paiement en tenant compte de toutes les périodes de validation.

En conséquence, l'équipe d'audit invite les gestionnaires du projet à appliquer les clauses du contrat qui stipule que le montant de la pénalité est égal au montant du paiement de l'étape en retard multiplié par le nombre de jours de retard multiplié par 0.001. (annexe n° 8 bis).

2-5 Suivi des principales observations soulevées lors de l'audit des exercices antérieurs

2-5-1 - Insuffisance des moyens humains mis à la disposition de l'Unité de Gestion du Projet

L'équipe d'audit a remarqué l'absence d'un expert technique dans la composition de l'UGP. En outre, elle a remarqué que le gestionnaire financier du projet n'est pas exclusivement dédié au projet.

De plus, même si le rapport d'évaluation a recommandé de recruter un autre expert pour soutenir les activités du projet, cette action n'a pas été suivie d'effet et *Les gestionnaires du projet ont indiqué qu'aucune action n'a été prise à dans ce cadre.*

2-5-2- Défaut de communication d'un manuel des opérations du Projet approuvé par la BIRD

L'équipe d'audit a remarqué l'absence d'un manuel des opérations du projet qui décrit les directives qui se rapportent aux rôles et responsabilités de l'UGP et du Comité de pilotage technique.

Les gestionnaires du projet ont indiqué que la transmission de ce manuel à la BIRD a été faite en date du 26/08/2016.

2-5-3- Insuffisance au niveau du classement des pièces justificatives et des données comptables relatives aux engagements et aux paiements par l'UGP

L'équipe d'audit a constaté le défaut de collecte et de centralisation à temps des données et des documents relatifs au projet par l'UGP, notamment les engagements et les paiements conclus au niveau du Ministère des Affaires Sociales.

L'UGP a confirmé que cette observation persiste encore et s'est engagée à remédier à ce problème.

2-5-4- Difficultés d'identification des dépenses sur le budget du Ministère des Affaires Sociales s'inscrivant dans le cadre du Projet

L'équipe d'audit a remarqué que certaines dépenses relatives à la partie financée par le budget tunisien ne sont pas aisément identifiables parmi les dépenses courantes du Ministère des Affaires Sociales.

L'UGP a confirmé que cette observation persiste encore et s'est engagée à remédier à ce problème.

2-6-Inventaire physique des équipements acquis:

L'inventaire physique effectué par l'équipe d'audit au niveau du Ministère des Affaires Sociales et au niveau de l'UGP en date du 3 Aout 2017, a révélé les constats suivants :

2-6-1Absence du photocopieur acquis dans le cadre du projet au niveau de l'UGP.

L'UGP a indiqué que le photocopieuren couleurs a été prêté, momentanément et pendant la mission d'audit du CGF, au cabinet de Mr le Ministre des finances, vu l'absence d'un photocopieur en couleurs.

2-6-2-Vol de 19 ordinateurs portables aux locaux du Ministère des Affaires Sociales ainsi que 5 chargeurs des ordinateurs et 8 chargeurs des tablettes.

Les services du MAS ont détecté le vol de 19 ordinateurs portables, 5 chargeurs d'ordinateurs et 8 chargeurs de tablettes au niveau du local du Ministère des Affaires Sociales situé à Beb El Khadhra,et ont par la suite procédé à la transmission du dossier y afférent au procureur de la république au cours du mois de Janvier de l'année 2017.

Il est à signaler que l'équipe d'audit n'a pas pu vérifier l'existence physique de certains articles en réparation ou chez des agents en congé à la date de l'inventaire physique (voir annexe n°9).

2-6-3- dégradation des conditions de stockage des équipements du projet au niveau des locaux destinés à cette fin au niveau du ministère des affaires sociales, en l'occurrence les conditions d'aération du local de stockage et de sécurité physique des équipements.

Tunis le 28/09/2017

L'équipe d'audit

Abdelkhalek Turki



Ramzi HAMDANI



Rihab SALLEMI



Projet d'appui aux réformes de la protection sociale

**Don du fonds de transition pour le moyen-orient et l'afrique du nord
N° TF 015956**

**RAPPORT SUR
LES ETATS FINANCIERS RELATIFS A
L'EXERCICE 2016**

OPINION DES AUDITEURS

En vertu de l'ordre de mission de Monsieur le Ministre des Finances n° 30 du 11 Avril 2017, nous avons procédé à l'audit des états financiers, afférents à l'exercice 2016, du projet d'appui aux réformes de la protection sociale, financé par le Don du fonds de transition pour le moyen-orient et l'Afrique du nord N° TF 015956.

La responsabilité de l'établissement des états financiers incombe aux gestionnaires du projet. Il nous appartient d'exprimer, sur la base de notre audit, une opinion sur ces états financiers.

Nous avons réalisé notre mission conformément aux normes internationales d'audit et aux Directives de la BIRD relatives à la révision des comptes des projets. Ces normes imposent de programmer et d'effectuer l'audit de manière à avoir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'erreurs significatives.

Nos vérifications ont porté sur un échantillon représentatif de pièces justificatives des montants et des informations fournis par les états financiers.

En conséquence, nous certifions que les états financiers (ci-joints) donnent une image fidèle de la situation financière du projet pour l'exercice clos au 31/12/2016 et que les fonds du Don ont été utilisés pour les besoins du projet conformément à l'accord du don et à la réglementation en vigueur.

Nous certifions également que les retraits des fonds du don effectués, sur la base des relevés de dépenses et s'élevant au cours de la période considérée à **416.442,11 USD**, entrent dans le cadre du projet et sont éligibles au financement du don susmentionné, et qu'on peut, en conséquence, se fonder sur lesdits relevés de dépenses.

Ces retraits ont servi au financement de la composante 1 pour un montant de **404.374,07 USD** et de la composante 3 pour un montant de **12.068,04 USD**.

(USD)

Demande d'appel de fonds				Récapitulation des Relevés de Dépenses par Catégorie		Montant des Etats Récapitulatifs par catégorie		total catégorie
n°	montant de la demande	date de versement au CS	montant versé au CS	composante	montant	catégorie	montant	
02	207.113,91	07/04/2016	207.113,91	1	199.882,06	-	-	199.882,06
				3	7.231,85	-	-	7.231,85
03	209.328,20	26/08/2016	209.328,20	1	204.492,01	-	-	204.492,01
				3	4.836,19	-	-	4.836,19
Total	416.442,11	-	416.442,11	-	416.442,11	-	-	416.442,11

Par ailleurs, et sur la base de nos contrôles et des situations et informations communiquées par les services gestionnaires, **nous certifions** que le compte spécial du projet a été géré et utilisé durant la période considérée en conformité avec l'accord du don et que son solde s'élevant au 31/12/2016 à **184.195,04 USD** (Cf. annexes n°10) est conforme aux états financiers et documents tenus par les services ordonnateurs et comptables chargés de l'exécution du projet.

Tunis le 28/09/2017

L'équipe d'audit

Abdelkhalek Turki

Ramzi HAMDANI

Rihab SALLEMI

Projet d'appui aux réformes de la protection sociale

Don du fonds de transition pour le moyen-orient et l'afrique du nord

N° TF 015956

ÉTATS FINANCIERS

Exercice 2016

Projet d'appui aux réformes de la protection sociale

Don du fonds de transition pour le moyen-orient et l'afrique du nord

N° TF 015956

TABLEAU DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS DU PROJET

AU 31/12/2016

En Dinar Tunisien

	Notes	Ressources			
		Prévisionnelles en mDT(1)	Réelles en DT		
			Au 31/12/2015	En 2016	Au 31/12/2016
Ressources du DON	4	7.755,000	475.680,893	1.118.866,881	1.594.547,774
Ressources du Budget	5	1.650,000	183.735,080	467.285,369	651.020,449
Total des ressources	6	9.405,000	659.415,973	1.586.152,250	2.245.568,223
		Emplois			
1-Composante 1 : Appui aux réformes des subventions et des systèmes de sécurité sociale	7	7.887,000	659.415,973	1.560.898,601	2.220.314,574
2-Composante 2 : Renforcement des capacités de planification et d'analyse des systèmes de sécurité sociale		660,000			
3-Composante 3) : Gestion et suivi du projet	8	660,000	-	25.253,649	25.253,649
4- Réserves (dépenses diverses)		198,000			
Total des emplois		9.405,000	659.415,973	1.586.152,250	2.245.568,223

(1) Au taux de 1US \$ = 1.65 DT (taux pris en considération dans le rapport d'évaluation du projet).

Projet d'appui aux réformes de la protection sociale

Don du fonds de transition pour le moyen-orient et l'afrique du nord

N° TF 015956

TABLEAU DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS DU DON

AU 31/12/2016

En USD

	Notes	Ressources			
		Prévisionnelles	Réelles		
			Au 31/12/2015	En 2016	Au 31/12/2016
Solde initial			-	337.349,37	-
Alimentation du Compte spécial par le Compte principal	4		626.148,41	416.442,11	1.042.590,52
Total des ressources	6	4.700.000,00	626.148,41	753.791,48	1.042.590,52
			Emplois		
Composante 1 : Appui aux réformes des subventions et des systèmes de sécurité sociale	7	3.780.000,00	288.799,04	530.181,55	818.980,59
Composante 2 : Renforcement des capacités de planification et d'analyse des systèmes de sécurité sociale		400.000,00	0,00	0,00	0,00
Composante 3 : Gestion et suivi du projet	8	400.000,00	0,00	12.068,04	12.068,04
Réserves (dépenses diverses)		120.000,00	0,00	0,00	0,00
Total des emplois		4.700.000,00	288.799,04	542.249,59	831.048,63
Solde à la fin de l'exercice.			337.349,37	211.541,89	211.541,89
Solde du compte spécial	4		226.148,41	184.195,04	184.195,04
Solde du fond de concours n°8(*)			111.200,96	27.346,85	27.346,85
Total des emplois et du solde de fin d'exercice	7	4.700.000,00	626.148,41	753.791,48	1.042.590,52

*Le solde du fonds de concours n°8 a été évalué en USD au taux de conversion à la date de la première alimentation du fonds soit 1USD = 1,6471 DT

Projet d'appui aux réformes de la protection sociale

Don du fonds de transition pour le moyen-orient et l'afrigue du nord
N° TF 015956

SITUATION FINANCIERE GLOBALE DU PROJET*

AU 31 Décembre 2016

En Dinar Tunisien

	Note	Au 31/12/2015	Régularisation sur exercices antérieurs	Exercice 2016	Au 31/12/2016
Engagements sur le don**	9	645.243,356	167.670,843**	3.040.965,095	3.853.879,294
Engagements sur le budget		1.248.819,132	-	65.779,983	1.314.599,115
Total des Engagements(1)		1.894.062,488	167.670,843	3.106.745,078	5.168.478,409
Paiements sur le Don		475.680,893	-	1.118.866,881	1.594.547,774
Paiements sur le Budget		183.735,080	-	467.285,369	651.020,449
Total des Paiements(2)		659.415,973	-	1.586.152,250	2.245.568,223
2/1 en %	-	34,81 %	-		43,45%

* La situation détaillée des engagements et des paiements de l'exercice 2016 est jointe en l'annexe n°11.

**le montant des engagements cumulés a été corrigé par l'ajout d'un montant de 167.670,843 DT représentant le total des engagements conclus en 2015 dans le cadre du projet, mais qui n'ont été communiqués à l'équipe d'audit qu'à l'occasion de l'audit de l'exercice 2016.

Projet d'appui aux réformes de la protection sociale

Don du fonds de transition pour le moyen-orient et l'afrique du nord

N° TF 015956

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE 2016

Note 1 : Présentation du projet :

1.1- Objectifs et composantes du projet :

Le Projet d'appui aux réformes de la protection sociale a pour objectifs de :

- Renforcer les capacités institutionnelles, techniques et opérationnelles des différents intervenants dans le système de la protection sociale.
- Aider à l'élaboration des réformes du système de sécurité sociale et des subventions.
- Améliorer le ciblage des différents programmes destinés aux couches sociales les plus vulnérables.

En vue d'atteindre ces objectifs, le projet concernera selon l'accord du don une seule catégorie : Services de consulting, Formation, biens, équipements et coûts opérationnels additionnels.

Il est à signaler que le rapport d'évaluation du projet a énuméré trois composantes qui font partie de la catégorie précitée, ces composantes sont :

Composante 1 : Appui aux réformes des subventions et des systèmes de sécurité sociale,

Composante 2 : Renforcement des capacités de planification et d'analyse des systèmes de sécurité sociale,

Composante 3 : Gestion et suivi du projet.

1.2- Coût et financement :

D'après le rapport d'évaluation, le coût du projet a été estimé sur la base des prix en vigueur en mois de Novembre 2013 à 5,7 millions de dollars US, soit l'équivalent de **9,405 million de DT** (taux de change : **1,00 \$ = 1,65 DT**).

Selon le rapport d'évaluation, le projet sera financé par le Gouvernement Tunisien, à hauteur de 1 MUSD et par un don de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) agissant comme agence d'exécution du fonds pour la transition dans la région MENA à hauteur de **4,7 millions de \$US** (l'équivalent de **7,755 millions de DT**).

Date de signature du don : 05/11/2013

Date d'entrée en vigueur : 05/11/2013

Date d'achèvement du projet : 31/12/2017

Date de clôture du don : 30/06/2018

Organe(s) d'exécution : projet interministériel avec un comité de Pilotage présidé par la Présidence du Gouvernement et une Unité de Gestion du Projet au niveau du Ministère des Finances (direction générale des affaires financières, équipements et matériels)

Note 2: Avancement de l'exécution du projet :

Pendant l'année 2016, l'état d'avancement du projet se présente comme suit :

-La commande de 1200 tablettes et 300 ordinateurs a été engagée, et payée au cours de l'année 2016. De plus, il a été procédé à l'augmentation du nombre des ordinateurs portables de 150 unités pour un coût de **94.264,000 DT**.

- Des actions de formation des cadres et agents du Ministère des Affaires Sociales ont été réalisées et payées au cours de l'année 2016.
- Un contrat a été conclu le **01-07-2016** avec la Société Next Steppour l'acquisition d'équipements de production et d'une solution de sauvegarde au profit de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale pour un montant de **1.684.749,900 DT**.

Note 3: Système comptable adopté pour les opérations inhérentes au projet :

3-1 La comptabilité suivie pour le projet est une comptabilité de caisse, reflétant les encaissements et les décaissements qui ont été effectués au cours de l'exercice considéré, et qui sont pris en considération lors de l'établissement des états financiers.

3-2 Les états financiers du projet sont établis sous forme de tableaux ressources-emplois :

- ***Le tableau des ressources et des emplois du projet en DT***, fait apparaître :

- les montants en DT des ressources mobilisées pour le projet, détaillées par origine : don et budget tunisien.
- les montants en DT des emplois, c'est-à-dire l'utilisation de ces ressources en dépenses, détaillés par composante.

- ***Le tableau des ressources et des emplois du don***, en monnaie du don fait apparaître :

- *Pour les ressources :*
 - Le solde initial des fonds du don retirés du compte principal pour alimenter le compte spécial correspondant, et non encore utilisés à la fin de l'exercice précédent,
 - L'alimentation du compte spécial du don par le compte principal correspondant.

▪ *Pour les emplois :*

-Les montants en monnaie du don des emplois, c'est-à-dire l'utilisation de ces ressources en dépenses, détaillés par composante.

La différence entre le total cumulé au 31/12/2016 des fonds du Don retirés du compte principal (1.042.590,52 USD), et le total cumulé des emplois à la même date (831.048,63 USD) correspond au reliquat (solde) des fonds du Don retirés du compte principal du Don et non encore utilisés à cette date (211.541,89 USD).

- Le tableau intitulé « situation financière globale du projet en DT » comportant :

- Les montants des engagements effectués (marchés et bons de commande signés) dans le cadre du projet.

-Les montants des paiements effectués, ventilés par paiements sur les fonds du Don, et paiements sur le budget tunisien.

3.3- Le tableau des ressources provenant du Don et du budget, et des emplois du projet en DT, ne comporte pas le solde au début et à la fin de l'exercice considéré (solde de trésorerie), en raison de:

- l'absence de solde pour les ressources et les emplois de la contribution tunisienne (budget tunisien), (absence de compte bancaire ou postal spécifique pour cette contribution),

-la variation de taux de change : DT par rapport à la monnaie du Don, et sa répercussion sur la contre valeur en DT du solde des fonds du Don retirés du compte principal et non encore utilisés.

3.4- Les emplois effectués dans le cadre du projet et portés dans les états financiers y afférents ont été ventilés par composante du projet (selon les composantes du projet prévues dans le rapport d'évaluation).

Note 4 :

4-1 Compte tenu du solde initial et de l'alimentation du compte spécial, l'ensemble des ressources du don s'élève au titre de l'exercice 2016 à **753.791,48 USD**, dont **542.249,59 USD**, soit l'équivalent de **1.118.866,881 DT** ont été mobilisés (utilisés) au cours de l'exercice considéré.

4-2 Ces ressources qui représentent **11,54 %** du montant global du don (**4.700.000,00 USD**), ont été mobilisées comme suit :

-Sur le compte spécial : **458.395,48 USD** soit l'équivalent de **980.750,775 DT**

-Sur le fonds de concours n°8 : **83.854,11 USD** soit l'équivalent de **138.116,106 DT**

4-3 Ces ressources ont contribué au financement de la composante 1 (Services de consulting, Formation, biens et équipement et coûts opérationnels additionnels) et de la composante 3 (Gestion et suivi du projet) tel que présenté dans le tableau suivant:

	Montant prévu en mUSD	Montant en USD	Montant équivalent en DT
Composante 1 :Appui aux réformes des subventions et des systèmes de sécurité sociale:	3780	530.181,55	1.093.613,232
Composante 3 : Gestion et suivi du projet :	400	12.068,04	25.253,649
Total		542.249,59	1.118.866,881

4-4 Le total des tirages effectués au cours de l'exercice 2016 sur le compte principal du don s'est élevé à **416.442,11 USD**. Ces tirages ont concerné l'alimentation du compte spécial.

La situation du compte principal du don dégage au 31/12/2016 un solde créditeur de **3.657.409,48 USD** (Cf. Annexe n°12).

Cette situation est retracée dans le tableau suivant :

Nature des mouvements	(En USD)	
	Emplois	Ressources
Solde créditeur au 31/12/2015		4.073.851,59
Alimentation du compte spécial effectuée au cours de l'exercice 2016	416.442,11	
Solde créditeur au 31/12/2016	3.657.409,48	
Total des mouvements	4.073.851,59	4.073.851,59

4-5 La différence entre le solde cumulé des fonds retirés au 31/12/2016 du compte principal du don (1.042.590,52 USD) et le total cumulé à la même date des ressources transférées du compte spécial au fonds de concours (400.000,00 USD) et les ressources mobilisées sur le compte spécial (458 395,48 USD) s'élevant à 184.195,04 USD, correspond au solde du compte spécial du don (cf. Annexes n°10).

4-6 La différence entre les montants cumulés retirés au 31/12/2016 du compte principal du Don (1.042.590,52 USD) et le total cumulé à la même date des ressources mobilisées sur le don (831.048,63 USD) correspond au total du solde du compte spécial soit 184.195,04 USD (Cf. Annexe n°10) et du solde du fonds de concours, soit 27.346,85 USD.

La situation du compte spécial du don est retracée dans le tableau suivant :

	En USD	
	Emplois	Ressources
Solde de départ (au 31/12/2015)		226.148,41
Alimentation par le compte principal		416.442,11
Décaissement	458.395,48	
Solde au 31/12/2016	184.195,04	
Total	642.590,52	642.590,52

Note 5 :

5-1 La participation tunisienne prévue selon le rapport d'évaluation pour le financement du projet est évaluée à **1 MUSD** soit l'équivalent de **1,65 MDT**.

5-2 Les ressources mobilisées sur le budget Tunisien ont atteint au cours de l'exercice 2016 la somme de **467.285,369 DT**, et ont contribué au financement de la 1ère composante (Appui aux réformes des subventions et des systèmes de sécurité sociale) de l'unique catégorie de dépenses du projet.

5-3 Les ressources cumulées mobilisées sur le budget Tunisien ont totalisé au 31/12/2016 la somme de **651.020,449 DT**, soit 39,46 % de l'enveloppe budgétaire globale prévue pour l'exécution du projet (1,65 MDT)

Note 6 :

6-1 Les ressources mobilisées sur le Projet au cours de l'exercice 2016 ont atteint la somme de **1.586.152,250 DT**, et représentent **16,86 %** du coût total prévisionnel du projet estimé à **9,405 MDT**. Elles ont servi en totalité au financement des dépenses effectuées sur la composante 1 (Appui aux réformes des subventions et des systèmes de sécurité sociale) et sur la composante 3 (Gestion et suivi du projet) de l'unique catégorie de dépenses du projet.

Elles se répartissent par source et mode de financement comme suit :

Paiements sur Budget	:	467.285,369 DT
Paiements sur le don	:	<u>1.118.866,881 DT</u> soit l'équivalent de 542.249,59 USD
TOTAL	:	1.586.152,250 DT

6.2- Les ressources cumulées effectuées sur le Projet au 31/12/2016 s'élevaient à **2.245.568,223 DT**, et représentent **23,88 %** du coût total prévisionnel du projet estimé à 9,405 MDT. Elles ont servi au financement des dépenses effectuées sur la composante 1 (Appui aux réformes des subventions et des systèmes de sécurité sociale) et sur la composante 3 (Gestion et suivi du projet) de l'unique catégorie de dépenses du projet.

Elles se répartissent par source et mode de financement comme suit :

Paiements sur Budget : 651.020,449 DT

Paiements sur le don : 1.594.547,774 DT soit l'équivalent de 831.048,63 USD

TOTAL : 2.245.568,223 DT

Note 7 :

7-1 Les dépenses effectuées au cours de l'exercice 2016 au titre de la composante 1 (Appui aux réformes des subventions et des systèmes de sécurité sociale) de l'unique catégorie de dépenses du projet " Services de consulting, Formation, biens et équipement et coûts opérationnels additionnels ", qui s'élevaient à **1.560.898,601 DT** représentent **98,41 %** du total des dépenses de l'exercice considéré et ont été financées à raison de 467.285,369 DT sur le budget Tunisien et 1.093.613,232 DT, (soit l'équivalent de 530.181,55 USD) sur le don.

7-2 Les dépenses cumulées effectuées au 31/12/2016 au titre de la composante 1 (Appui aux réformes des subventions et des systèmes de sécurité sociale) de l'unique catégorie de dépenses du projet " Services de consulting, Formation, biens et équipement et coûts opérationnels additionnels ", qui s'élevaient à **2.220.314,574 DT** représentent **98,88 %** du total des dépenses à la fin de l'exercice considéré et ont été financées à raison de **651.020,449 DT** sur le budget Tunisien et **1.569.294,125 DT**, (soit l'équivalent de **818.980,59 USD**) sur le don.

Note 8 :

8-1 Les dépenses effectuées au cours de l'exercice 2016 au titre de la composante 3 (Gestion et suivi du projet) de l'unique catégorie de dépenses du projet " Services de consulting, Formation, biens et équipement et coûts opérationnels additionnels ", qui s'élèvent à **25.253,649 DT** (soit l'équivalent de 12.068,04 USD) représentent **1,59 %** du total des dépenses de l'exercice considéré ont été financées en totalité sur le don.

8-2 Les dépenses cumulées effectuées au 31/12/2016 au titre de la composante 3 (Gestion et suivi du projet) de l'unique catégorie de dépenses du projet " Services de consulting, Formation, biens et équipement et coûts opérationnels additionnels ", qui s'élèvent à **25.253,649 DT** représentent **1,59 %** du total des dépenses à la fin de l'exercice considéré ont été financées totalement sur le don.

Note 9 :

9-1 Les engagements effectués au titre du projet au cours de l'exercice 2016 s'élèvent à **3.106.745,078 DT** et concernent la composante 1 et la composante 3 de l'unique catégorie du projet « Services de consulting, Formation, biens et équipement et coûts opérationnels additionnels », comme le montre le tableau suivant :

Engagements	Montant en DT
Frais de formation et d'hébergement	89.730,442
Publications dans des journaux	24.854,396
Acquisition de matériels informatiques, frais de transport et de formation à l'étranger	25.736,157
Acquisition d'équipements de production et d'une solution de sauvegarde au profit de la CNSS	1.684.749,900
Acquisition de tablettes et des ordinateurs portables, et acquisition de 10 points d'accès Wifi avec 10 licences	793.819,200
Développement de deux modules de mise en place du SIFNRL	53.575,000
Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la mise en place d'une plateforme d'interopérabilité	288.500,000
Assistance maîtrise d'ouvrage du projet SIFNRL (Avenant)	80.000,000
TOTAL engagements sur le DON	3.040.965,095
Extension du réseau Wifi du réseau	65.779,983
TOTAL engagements sur le Budget	65.779,983
TOTAL engagements	3.106.745,078

9-2 Les engagements cumulés se sont élevés au 31 décembre 2016 à 5.168.478,409 DT, soit 54,95 % du coût global prévisionnel du projet (9,405 MDT).

9-3 L'emploi des ressources du projet en termes d'engagements et de paiements au 31 décembre 2016 est détaillé selon leur provenance dans le tableau ci-après :

Catégorie (Services de consulting, Formation, biens et équipement et coûts opérationnels et additionnels)	Montant alloué (en mDT)	Total des engagements au 31/12/2016* (en DT) (1)	Total des paiements au 31/12/2016 (en DT) (2)	(2)/(1) en%
Don	7 755	3.853.879,294	1.594.547,774	41,38
Budget tunisien	1 650	1.314.599,115	651.020,449	49,52
TOTAL	9 405	5.168.478,409	2.245.568,223	43,45

*le total des engagements cumulés prend en considération le montant de 167.670,843 DT relatif à l'exercice 2015, représentant des engagements conclus en 2015 mais qui n'ont été communiqués à l'équipe d'audit qu'à l'occasion de l'audit de l'exercice 2016.

Projet d'appui aux réformes de la protection sociale

Don du fonds de transition pour le moyen-orient et l'afrique du nord

N° TF 015956

RAPPORT SUR LE COMPTE SPECIAL

EXERCICE 2016

Septembre 2017

OPINION SUR LE COMPTE SPECIAL

En exécution de la mission d'audit qui nous a été confiée, nous avons procédé à l'examen du compte spécial du projet d'appui aux réformes de la protection sociale, pour l'exercice 2016.

Nos travaux d'audit ont été menés par référence aux normes d'audit généralement admises et ont comporté tous les contrôles et vérifications jugés nécessaires concernant notamment :

- Les réalimentations du compte spécial par la BIRD
- L'alimentation du fonds de concours effectuée sur le compte spécial.
- Les soldes de fin de période du compte spécial et du fonds de concours n°8 (Cf. situation aux annexes n°10 et n°13).

Sur la base de nos contrôles et des situations et informations communiquées par les gestionnaires, nous certifions que le compte spécial du projet a été géré et utilisé durant la période considérée en conformité avec la convention régissant le don et les directives de la BIRD et que le solde du compte en question s'élevant au 31/12/2016 à **184.195,04 USD** (Cf. annexe n°10) est conforme aux états financiers et documents tenus par les services ordonnateurs et comptables chargés de l'exécution du projet.

Tunis le 28/09/2017

L'équipe d'audit


Abdelkhalek Turki



Ramzi HAMDANI



Rihab SALLEMI



**Situation du fonds de concours n°8 ouvert dans les écritures
de la Trésorerie générale de Tunisie
En (DT)**

Nature des mouvements	Débit	Crédit
Solde de départ (01/01/2016)	183.159,107	
Alimentations	0,000	
Décaissements		138.116,106
Solde au 31/12/2016		45.043,001
Total	183.159,107	183.159,107

(1) Conforme au tableau de suivi du FC n°8 (Cf. annexe n°14)

Liste des annexes

N° de l'annexe	Libellé
1	Correspondances du MAS adressées aux fournisseurs n'ayant pas présenté leurs cautions provisoires.
2	PV de réception provisoire des tablettes et des ordinateurs portables.
3	PV de réception provisoire relatif à l'appel d'offre n°1/2015.
4	Cautions définitives présentées par les fournisseurs Servicom et Next Step.
5	Notification du marché et signature du contrat par le fournisseur Next Step.
6	PV de réception définitive, PV de validation de la phase 3, PV de réunion en date du 05/09/2016 et conditions de paiement selon le contrat de services conclu avec Tritux.
7	Note de calcul des délais d'exécution de l'appel d'offre n°DP1/2015 et document de validation de la phase n°3.
8	Attestation d'autorisation d'acquisition en suspension de la TVA et 2 factures du fournisseur Servicom.
8bis	Calcul des pénalités de retards selon le contrat conclu avec le fournisseur CNI
9	PV d'inventaire du 03/08/2017
10	Solde du compte spécial au 31/12/2016
11	Situation détaillée des engagements et des paiements 2016
12	Relevé du compte principal au 31/12/2016
13	Bordereau de suivi du fonds de concours n°8

من
المدير العام للشؤون المالية و التجهيزات و المعدات
إلى

السيد وكيل شركة " Bits Informatique "
10 Rue El Akhtal el Menzeh 1 1004 Tunis

الهاتف : 71 238 050

الفاكس : 71 750 004

الموضوع: حول استكمال وثائق.

المرجع : مشاركتكم في صفقة عند 01 UGP 2015 الصادرة بالصحف أيام
16 و 17 أكتوبر 2015 .

و بعد،

تبعاً لمشاركتكم في الصفقة المذكورة بمرجع أعلاه تطوب منكم استكمال ملفكم
ومد مصالحي الإدارة العامة للشؤون المالية والتجهيزات والمعدات بالوثائق التالية :

- بصمات مالي وفتي يغطي كامل فترة 90 يوم ابتداء من يوم 2015/11/26 .
- بتم بقية سير الذاتية الناقصة للسيد هيثم بشرير و محمد علي شقرون .
- تقديم مخطط التكوين .

وذلك في أجل قصاه 5 أيام من تاريخ الإعلام بهذا المكتوب.

ترسل الوثائق المطلوبة إلى الإدارة العامة للشؤون المالية و التجهيزات و المعدات
انكن مقرها 12 شارع الحبيب ثامر تونس .

والسلام

رئيس لجنة فتح العروض

رفيق الخليلي

عبر في 1 ديسمبر 2015

من

المدير العام للشؤون المالية و التجهيزات و المعدات

إلى

السيد وجيل شركة " ADVANCED COMPUTER"
19 Rue Felicien Challaye 1082 Tunis

الهاتف : 71 845 451

الفاكس : 71 847 837

الموضوع: حول استكمال وثائق.

المرجع : مشاركتكم في صفقة عدد 01 UGP.2015 الصادرة بالصحف أيام
16 و 17 أكتوبر 2015 .

و بعد .

تبعاً لمشاركتكم في الصفقة المذكورة بالمرجع أعلاه المطلوب منكم استكمال منفرد
ومن مصالح الإدارة العامة للشؤون المالية والتجهيزات والمعدات بالوثائق التالية :
- بضمان مالي وقتي يغطي كامل فترة 90 يوماً ابتداء من يوم 2015/11/26 .
وذلك في أجل أقصاه 5 أيام من تاريخ الإعلام بهذا المكتوب .
ترسل الوثائق المطلوبة إلى الإدارة العامة للشؤون المالية و التجهيزات و المعدات
الكائن مقرها 12 شارع الحبيب ثامر تونس .

والسلام

رئيس لجنة فتح العروض

رفيق الحبيب

تونس في 06 ديسمبر 2015

من

المدير العام للشؤون المالية و التجهيزات و المعدات

إلى

السيد وكيل شركة " GAMMA Informatique "

10-12 Rue St Augustin 1082 Tunis

الهاتف : 71 788 944

الفاكس : 71 795 459

الموضوع: حول استكمال وثائق.

المرجع : مشاركتكم في صفقة عند 01 UGP 2015 الصادرة بالصحف أيام
16 و 17 أكتوبر 2015 .

و بعد،

تبعاً لمشاركتكم في الصفقة المذكورة بالمرجع أعلاه المطلوب منكم استكمال
الوثائق ومد مصالح الإدارة العامة للشؤون المالية والتجهيزات والمعدات بالوثائق التالية :

- ضمان مالي وقتي يغطي كامل فترة 90 يوماً ابتداءً من يوم 2015/11/26 .

وذلك في أجل أقصاه 5 أيام من تاريخ الإعلام بهذا المكتوب.

ترسل الوثائق المطلوبة إلى الإدارة العامة للشؤون المالية و التجهيزات و المعدات

الكاين مقرها 12 شارع الحبيب ثامر تونس .

والسلامة

رئيس لجنة فتح العروض

رفيق الخنيسي

تونس في 17 أكتوبر 2015

من

المدير العام للشؤون المالية و التجهيزات و المعدات

إلى

السيد وجيل شركة " S2I "

Rue des Entrepreneurs IM Hertz bloc B Charguia 2

الهاتف : 70 839 470

الفاكس : 71 942 070

الموضوع: حول استكمال وثائق.

المرجع : مشاركتكم في صفقة عدد 01/UGP/2015 الصائرة بالتصريح أيام

16 و 17 أكتوبر 2015 .

و بعد،

تبعاً لمشاركتكم في الصفقة المذكورة بالمرجع أعلاه المطلوب منكم استكمال مفكم ومد مصانع

الإدارة العامة للشؤون المالية والتجهيزات والمعدات بالوثائق التالية :

- ضمان مالي وفتي يعطي كدمل فترة 90 يوماً ابتداءً من يوم 26/11/2015 .

- تقديم رقم معاملاتكم للسنوات الخمس الأخيرة .

- تقديم une proposition d'une architecture technique détaillé de la solution à

mettre en place .

- تقديم مخطط تكوين .

- تقديم مخطط و جدول رمزي تفصيلي يتعلق بإنجاز الإقتاعات .

وذلك في أجل أقصاه 5 أيام من تاريخ الإعلانه بهذا المکتوب .

يرسل الوثائق المطلوبة إلى الإدارة العامة للشؤون المالية و التجهيزات و المعدات الكائن مقرها 12

شارع الحبيب ثامر تونس .

والسلام

رئيس لجنة فتح العروض

رفيق الحبيب

11.2.2015 (1/3)

الجمهورية التونسية
وزارة الشؤون الاجتماعية

الادارة العامة للمصالح المشتركة

محضر استلام وقتني

موضوع الصفقة: اقتناء معدات إعلامية وتركيز منظومة متنقلة للبحوث الاجتماعية لفائدة مصالح وزارة الشؤون الاجتماعية UGP/2015/01

صاحب الصفقة :SERVICOM.....

تاريخ المصادقة على الصفقة :26... فيفري.....2016.....

في يوم05..... من شهرسبتمبر..... سنة2016.....

نحن الممضون أسفله (1) :

- مكلف بمأمورية مشرف على نظم المعلومات والاتصالات	السيدة) لطفي العلاني
- كاشية مدير	السيدة) حاتم الصالح
- رئيس مصلحة	السيدة) نادر السلامي
- رئيس مصلحة	السيدة) مريم زروق
- محلل	السيدة) البشير ابراهيم
- تقني	السيدة) احمد مطيمط
- عن المزود SERVICOM	السيدة) بنحمن الجري

قما بمعاينة (2)

أ - اللوحات الرقمية TABLETTE Desktab8 الفصل عدد 01 من ضمن الصفقة عدد UGP/2015/01

ب - اللوحات الرقمية TABLETTE Desktab10 الفصل عدد 02 من ضمن الصفقة عدد UGP/2015/01

ج - منظومة التصرف في الأجهزة المحمولة Solution MDM الفصل عدد 04 من ضمن الصفقة عدد

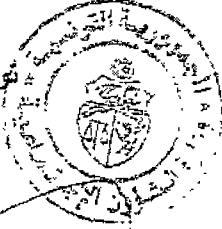
UGP/2015/01

بمضا من قبل (3)المزود.....SERVICOM.....

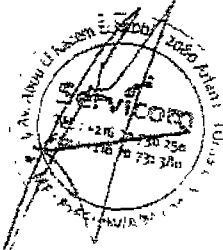
وتشيد أن اللوحات الرقمية من نوع Servicom Desktab 8 و Servicom Desktab 10 من ضمن الصفقة عدد UGP/2015/01 الفصلين عدد 01 و 02 التي تم تسلمها بتاريخ 22 و 23 جوان 2016 و منظومة التصرف في الأجهزة المحمولة Solution MDM من ضمن نفس الصفقة الفصل عدد 04 و التي تم تسلمها بتاريخ 03 أوت 2016 قبالة للاستلام الوتقي دون تحفظ .

واعتمادا على ذلك حرر هذا المحضر.

2016/09/05 في تونس ، في
الإمضاءات



نطفي العلاني
مكلف بمأمورية
مشرف على نظم المعلومات والاتصالات



- شتر لهوية ولصم
- بيان الإنجاز
- صاحب الصفقة

العلامة موضوع الصفقة يمكن أن تكون نشغالا أو تزودا سواء أو خدمة أخرى ...

محضر استلام وقتي
(حواسيب محمولة)

موضوع الصفاة : اقتناء حواسيب محمولة الفصل عدد 03 ضمن الصفاة عدد UGP/2015/01

صاحب الصفاة :SERVICOM.....

تاريخ المصادقة على الصفاة : 2016/04/22

في يوم 22 من شهر أبريل سنة 2016.....

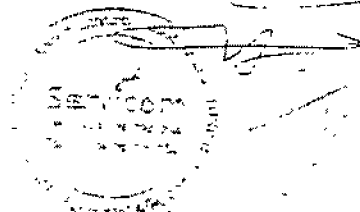
نحن المنضون أسفله (1) :

السيد(ة) لطفي العلامي - مكلف بمأمورية حشراف على نظم المعلومات والاتصالات

السيد(ة) تمار السلامي - رئيس مصلحة

السيد(ة) بشير إبراهيم - محفل

السيد(ة) مريم إبراهيم - عن المزود **SERVICOM**



قينا بعيننا (2) الحواسيب المحمولة الفصل عدد 03 من ضمن الصفاة عدد UGP/2015/01

المسماة من قبل (2)SERVICOM..... المزود

ونشهد أن الحوسيب المحمولة من نوع LENOVO Ideapad 300 من ضمن الصفاة عدد

UGP/2015/01 الفصل عدد 03 التي تم تنفيذ بتاريخ 24 مارس 2016 قبلنا لامتلاك

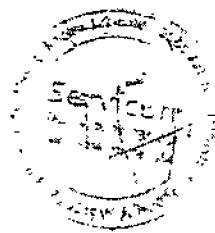
الوقتي بوقت تحفظ .

وعمدنا على ذلك حرر هذا المحضر .

المستلم ومدة الحشراف
بمقتضى الصفاة

تونس ، في 22/04/2016

الإمضاء



الإمضاء

1. الفكر الجوية والسفة

2. مكان التوقيع

3. صاحب الصفاة

4. الخسة موضوع الصفاة يمكن ان يكون أشغالا و تزويد مواد أو خسة أخرى ...

محضر استلام وقتي

موضوع الصفقة: اقتناء معدات إعلامية وتركيز منظومة متنقلة للبحوث الاجتماعية لفائدة مصالح وزارة الشؤون الاجتماعية UGP/2015/01

صاحب الصفقة :SERVICOM.....

تاريخ المصادقة على الصفقة :26...فيفري.....2016.....

في يوم05..... من شهرسبتمبر..... سنة2016.....

نحن الممضون أسفله (1) :

السيدة (ة) لطفي العلامي	- مكلف بأمورية مشرف على نظم المعلومات والاتصالات
السيدة (ة) حاتم الصالحي	- كاهية مدير
السيدة (ة) نادر السلامي	- رئيس مصلحة
السيدة (ة) مريم زروق	- رئيس مصلحة
السيدة (ة) البشير ابراهيم	- ممثل
السيدة (ة) احمد مطيمط	- تقني
السيدة (ة) بلحسن الجربي	- عن المزود SERVICOM

قمت بمعاينة (2)

أ - اللوحات الرقمية TABLETTE Desktab8 الفصل عدد 01 من ضمن الصفقة عدد UGP/2015/01

ب - اللوحات الرقمية TABLETTE Desktab10 الفصل عدد 02 من ضمن الصفقة عدد UGP/2015/01

ج - منظومة التصرف في الأجهزة الموصولة Solution MDM الفصل عدد 04 من ضمن الصفقة عدد

UGP/2015/01

المسلمة من قبل (3)الزبون.....SERVICOM.....

وتشهد أن اللوحات الرقمية من نوع 8 Servicom Desktab و 10 Servicom Desktab من ضمن الصفقة عدد UGP/2015/01 الفصلين عدد 01 و 02 التي تم تسلمها بتاريخ 22 و 23 جون 2016 و منظومة التصرف في الأجهزة المحمولة Solution MDM من ضمن نفس الصفقة الفصل عدد 04 و التي تم تسلمها بتاريخ 03 أوت 2016 قابلة للاستلام الوقتي دون تحفظ .

واعتمادا على ذلك حرر هذا المحضر .

تونس ، في 2016/09/05
الإمضاءات

نظمي العملائي
مكلف بمهام
مشرف على نشر المنتجات والإتصالات

(Handwritten signatures and stamps)

- 1- ذكر الهوية وأصفا
- 2- مكان الإتجاز
- 3- صاحب الصفقة
- 4- الخدمة موضوع الصفقة يمكن أن تكون التفعلا أو تزويد مواد أو خدمة اخرى ...



البنك العربي التونسي
ATB Arab Tunisian Bank

ORIGINAL
Caution Définitive

DATE:03/03/2016

A: F

MINISTERE DES FINANCES	NOTRE REF	5832CLG201601811
	DATE D'EMISSION	03/03/2016
	MONTANT	TND34,318.073

Nous soussignés, représentants de L'ARAB TUNISIAN BANK, SA au capital de 100 000.000 DTU dont le siège social est situé au 9, Rue HEDI NOUIRA TUNIS,

Certifions que L'ARAB TUNISIAN BANK a été agréé par le Ministre des finances en application de l'article 113 du décret N°2014-1039 du 13 MARS 2014, portant réglementation des marchés publics, tel que modifié et complété par les textes subséquents, que cet agrément n'a pas été révoqué, et qu'elle a constitué entre les mains du trésorier général de Tunisie suivant récépissé N° 006325 en date du 20 Octobre 1982; Le cautionnement fixe de cinq mille dinars (5.000 dinars) prévu par l'article 113 du décret et que ce cautionnement n'a pas été restitué.

Déclarons que notre engagement en tant que caution personnelle et solidaire est soumis au décret N°2014-1039 du 13 MARS 2014, portant réglementation des marchés publics.

Déclarons-nous porter caution personnelle et solidaire de SERVICOM pour le montant du cautionnement définitif auquel ce dernier est assujéti en qualité de titulaire du marché, passé avec LE MINISTERE DES FINANCES, et relatif à l'acquisition de fournitures et mise en place d'une infrastructure mobile au profit du ministère des affaires sociales pour la conduite des enquêtes sociales sur terrain.

Le montant du dit cautionnement définitif s'élève à DTU : 34,318 073 (TRENTE QUATRE MILLE TROIS CENT DIX HUIT DINARS, 073 MILLIMES).

Nous nous engageons à effectuer le versement des sommes susvisées et dont le titulaire du marché serait débiteur au titre du marché, et ce à la première demande écrite du MINISTERE DES FINANCES sans pouvoir différer le paiement ou soulever de contestation pour quelque motif que ce soit et sans qu'il y ait besoin d'une mise en demeure ou d'une démarche administrative ou juridique quelconque

En application de l'article 108 du décret N° 2014 - 1039 susvisé, la caution définitive est libérée à la suite d'une main levée délivrée par la personne responsable du marché dans un délai de (04) mois après la réception définitive, pour autant que le titulaire du marché a rempli à cette date ses obligations au regard du MINISTERE DES FINANCES.

La caution cesse d'avoir effet à l'expiration du délai visé ci-dessus, sauf si LE MINISTERE DES FINANCES a signalé par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à L'ARAB TUNISIAN BANK attestons que le titulaire du marché n'a pas rempli toutes ses obligations. Dans ce cas, il ne peut être mis fin à l'engagement de la caution que par mainlevée délivrée par la personne responsable du marché

Cette caution est délivrée en trois exemplaires I, II et III.
 Les exemplaires II et III sont destinés uniquement à l'enregistrement

تسجيل بالقياسية المالية المحسى الإداري
 2016 03 03
 5832CLG201601811
 Arab Tunisian Bank
ARAB TUNISIAN BANK



CAUTION DEFINITIVE

Nous soussignés délégués et représentants de la BANQUE TUNISO-LIBYENNE S.A, au capital de CENT MILLIONS DE DINARS, sise au 25, avenue kheireddine PACHA, 1002 Tunis, autorisés à signer et à prendre des engagements en son nom.

Certifions que la Banque Tuniso-Libyenne a été agréée par le Ministère des Finances en application de l'article 113 du décret N° 1039-2014 du 13 Mars 2014, portant réglementation des marchés publics que cet agrément n'a pas été révoqué, que la Banque Tuniso-Libyenne a constitué entre les mains du Trésorier Général de Tunisie récépissé N° R009227 en date du 17/10/2001 un cautionnement fixe de 5000 Dinars prévu par l'article 113 du décret susvisé et que ce cautionnement n'a pas été restitué.

Déclarons nous porter caution personnelle et solidaire de la société NEXT STEP IT sise au n°31 Rue 1er juin Mutuelle Ville-1082 Tunis, au titre du montant du cautionnement définitif auquel cette dernière est assujettie en qualité de titulaire du marché relatif à l'appel d'offres n°01/UGP/2016 passé avec le **Ministère des finances** enregistré le 04/07/2016 à la recette des finances Hammam Sousse sous le n°16403581 quittance n°61684 ayant pour objet l'acquisition des équipements de production et d'une solution de sauvegarde au profit de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

Le montant dudit cautionnement définitif s'élève à **50.542,497 dinars (Cinquante mille cinq cent quarante deux dinars, 497 millimes)**

Nous nous engageons solidairement à effectuer le versement du montant garanti susvisé et dont le titulaire du marché serait débiteur au titre du marché sus-visé, et ce, à la première demande écrite du **Ministère des finances** sans que nous ayons la possibilité de différer le paiement ou soulever de contestation pour quelque motif que ce soit, et sans qu'il y ait besoin d'une mise en demeure ou d'une démarche administrative ou judiciaire quelconque.

En application des dispositions de l'article 108 du décret N°1039-2014, la caution qui remplace le cautionnement définitif devient caduque à condition que le titulaire du marché se soit acquitté de toutes ses obligations, et ce, à l'expiration du délai de un mois à compter de la date de réception de la marchandise selon les dispositions du marché.

La caution cesse d'avoir effet à l'expiration du délai de un mois visé ci-dessus, sauf si le **Ministère des finances** a signalé par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à la caution personnelle et solidaire que le titulaire du marché n'a pas rempli toutes ses obligations. Dans ce cas, il ne peut être mis fin à l'engagement de la caution personnelle et solidaire que par mainlevée délivrée par le **Ministère des finances**.

Fait à Tunis, le 22/08/2016

IMED JAZI
DIRECTEUR

MAHJOUB BENNANI
DIRECTEUR

الجمهورية التونسية

وزارة المالية

الإدارة العامة للشؤون المالية

والتجهيزات والمعدات

وحدة التصرف في مشروع الحماية

الاجتماعية والدعم

تونس في 20 ماي 2016

إلى السيد :

وكيل شركة "Next Step"

العنوان : 31 نهج غرة جوان ميتيال فيل

الفاكس : 71.844.025

الموضوع : تبليغ بصفقة.

المرجع : نتائج فرز طلب العروض عدد 01/UGP/2016

تحية طيبة و بعد،

تبعا لمشاركتكم في طلب العروض عدد 01/UGP/2016 المتعلق بـ اقتناء تجهيزات إنتاج ومنظومة تخزين لفائدة للصندوق الوطني للضمان الاجتماعي، يشرفني إعلامكم بقبول عرضكم ماليا وفنيا واختياركم كأفضل عارض لإنجاز الصفقة المذكورة.

لذا، وتطبيقا لمقتضيات كراس الشروط، فالمرجو منكم الحضور بمقر الإدارة العامة للشؤون المالية والتجهيزات والمعدات الكائن مقرها بـ 12 شارع الحبيب ثامر تونس (الطابق الثاني) ، وذلك قصد تسلم مشروع العقد لإمضائه وتسجيله وإتمام ملف الصفقة بالوثائق المرجعية المنصوص عليها بكراس الشروط. وخاصة الضمان النهائي للصفقة مع احترام الأجل القانونية التي تنطلق من تاريخ تبليغ الصفقة موضوع هذه المراسلة.

والسلام.

مدير وحدة التصرف في مشروع الحماية الاجتماعية

الرجاء إعلامكم بالنتيجة



CONTRAT

POUR :

**Acquisition des
équipements de production
et d'une solution de sauvegarde
au profit de
la Caisse Nationale de Sécurité
Sociale**

Selon l'Appel D'Offres N° 01/UGP/2016

(Don TF N° 015956)

PV du Réunion

Objet : Réunion sur l'état d'avancement et le déroulement du projet

Référence :

- **Projet d'appui des réformes de la protection sociale**
- **Mission: Développement & intégration de deux modules dans le cadre de la refonte du système d'information relatif aux familles nécessiteuses et à revenu limité « SIFNRL »**

Date de la réunion	05/09/2016	
Lieu de la réunion	Ministère des Affaires Sociales	
Participants	Mr Lotfi ALLANI	Ministère des Affaires Sociales
	Mr Alaya HAMDAOUI	Ministère des Affaires Sociales
	Mr Hatem SALHI	Ministère des Affaires Sociales
	Mr Seifeddine FASSATOUI	Ministère des Affaires Sociales
	Mr Khalil CHARFI	Wevioo
	Mr Mohamed Wessim MNAOUER	Wevioo
	Mr Mounir KHALIFA	Tritux
	Mr Talel BELWAFI	Tritux

Ordre du jour : Réunion sur le stade d'avancement du projet après livraison des livrables des phases 1 et 2.

L'objectif de la réunion est de faire un point sur l'état du déroulement du projet et des contraintes rencontrées tout au long de la réalisation.

Le tableau ci-dessous illustre la description et la durée d'exécution des différentes phases à suivre :

Phase	Activité	Durée d'exécution prévue
Phase 1	Cadrage du projet Analyse du besoin	T0+2 semaines
Validation	Livrables : - Document de cadrage du projet - Document de conception fonctionnelle détaillée module 1 et 2 - Document de conception technique détaillée modules 1 et 2	2 semaines
Phase 2	Développement du système (module 1) Tests et formation	T0+ 8 semaines
Validation	Livrables : - Code source module 1 - Document de tests module 1 - Document de formation module 1 - Document d'utilisation module 1 - Document d'exploitation module 1	2 semaines



Phase 3	Développement du système (module 2)	T0+14 semaines
Validation	Livrables	2 semaines
	<ul style="list-style-type: none"> - Code source module 1 - Document de tests module 1 - Document de formation module 1 - Document d'utilisation module 1 - Document d'exploitation module 1 	

Le retard d'un mois de mise en place du module 1 « Gestion de gestion des dossiers et enquêtes » est due au :

- Changement de l'ordre de phase d'exécution : Il a été décidé lors de la réunion du 03/05/2016 et selon le PV signé entre les 2 parties contractantes (Ministère des Affaires Sociales et la société Tritux) d'avancer la phase 2 du développement du système (module 1) par rapport à la validation des livrables de la phase 1 vue que la mise en production du module 1 est prioritaire.
- L'installation et le test du module 1 sur les tablettes qui ont été reporté jusqu'à leur livraison et leur déploiement soit le 22/06/2016 (retard d'un mois)

De plus :

- Des nouveaux besoins fonctionnels et de modifications répétitives exprimés par les experts métiers du Ministère des Affaires Sociales en cours de la phase du développement du module 1 et 2 et qui ont été pris en charge
- Et, un nouveau changement au niveau du questionnaire qui a été exprimé par l'intervention de l'expert en statistiques Monsieur Fourati. Cette intervention a donné naissance à une obligation de changement au niveau du document de conception technique et fonctionnelle du projet.

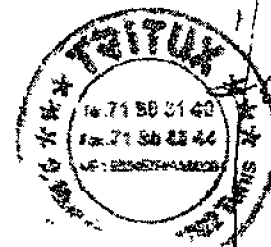
Ont engendré un élargissement du périmètre du projet impliquant une augmentation des charges et des délais du projet

Signature et Cachet :

Ministère des Affaires Sociales
Monsieur Lotfi ALLANI

Société Tritux
Monsieur Talel BELWAFI

ALLANI Lotfi
Chargé de Mission
Chargé des Systèmes Informatiques
et de Télécommunication



Tunis, le 18/10/2016

PV DE RECEPTION DEFINITIVE

Projet : Projet d'Appui aux Réformes de la Protection Sociale et des Subventions

Financement : Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD)

Mission : Développement et intégration de deux modules dans le cadre de la refonte du système d'information aux familles nécessiteuses et à revenu limité.

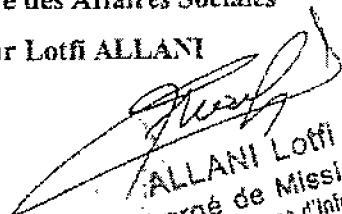
- Vu la signature du contrat du marché avec le Ministère des Finances le 30/03/2016
- Vu la validation de la première phase : Cadrage du projet et analyse des besoins le 01/09/2016.
- Vu la validation de la deuxième phase : Développement du module 1 « Gestion des dossiers et enquêtes » le 09/09/2016.
- Vu la validation de la troisième phase : Développement du module 2 « Gestion des cycles de services » le 18/10/2016.

Le Ministère des Affaires Sociales certifie que la réception définitive de la mission de développement et intégration de deux modules dans le cadre de la refonte du système d'information aux familles nécessiteuses et à revenu limité est prononcée à la date de signature de la présente.

Signature et Cachet

Ministère des Affaires Sociales

Monsieur Lotfi ALLANI


ALLANI Lotfi
Chargé de Mission
Chargé des Systèmes d'Information
et de Télécommunication

Société Tritux

Monsieur Talel BELWAFI



A l'attention du Chef de projet de la Société « Tritux »

Objet : Validation de la phase 3 : Développement du module 2 « Gestion des cycles de vie des services »

Référence : Votre courrier parvenue au Ministère des Affaires sociale le 17/10/2016 portant sur les livrables : « Code source module 2 », « Document de tests module 2 », « Document de formation module 2 », « Document d'utilisation module 2 », « Document d'exploitation module 2 » et la signature du PV résultant de la troisième phase du projet

Projet : Développement & intégration de deux modules dans le cadre de la refonte du système d'information relatif aux familles nécessitenses et à revenu limité « SIFNRL »

Monsieur,

Suite à l'étude des documents joints au courrier sus-référencé relatif aux livrables :

- « Code source module 2 »,
- « Document de tests module 2 »,
- « Document de formation module 2 »,
- « Document d'utilisation module 2 »,
- « Document d'exploitation module 2 »

et la signature du PV résultant de la troisième phase du projet, le comité de pilotage considère que les livrables sont acceptables et par conséquent il prononce la validation de la troisième phase : Développement du module 2 « Gestion des cycles de vie des services ».

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur, mes meilleures salutations.

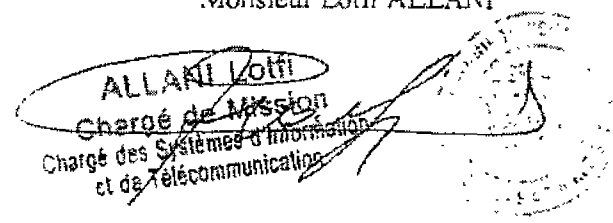
Approuvé le 18/10/2016

Tunis, le 18/10/2016

Monsieur Lotfi ALLANI



[Handwritten signature]



39.1 and 39.2	Étant donné que ce contrat est financé par le don de la Banque Mondiale (Projet réformes sociales), ce contrat sera exonéré de tout taxe
41.2	<p>Calendrier des paiements:</p> <p>1^{er} paiement: seize mille sept cents soixante douze dinars tunisiens cinq cents millimes (16072,500 TND) équivalent à 30% du montant du contrat suite à la réalisation de la phase 1 considérée conclue suite à la réception des livrables validés : document de cadrage du projet, document de conception fonctionnelle détaillé des modules 1 et 2, document de conception technique détaillé des modules 1 et 2, et ce 4 semaines après le début de la mission.</p> <p>2^{ème} paiement: dix-huit mille sept cents cinquante et un dinars tunisiens deux cents cinquante millimes (18571,250 TND) équivalent à 35% du montant du contrat suite à la réalisation de la phase 2 considérée conclue suite à la réception des livrables validés : code source du module 1, document de test du module 1, document de formation du module 1, document d'utilisation du module 1, document d'exploitation du module 1, et ce 10 semaines après le début de la mission.</p> <p>Paiement final: dix-huit mille sept cents cinquante et un dinars tunisiens deux cents cinquante millimes (18571,250 TND) équivalent à 35% du montant du contrat suite à la réalisation de la phase 3 considérée conclue suite à la réception des livrables validés : document de conception fonctionnelle détaillé du module 2, document de conception technique détaillé du module 2, code source du module 2, document de test du module 2, document de formation du module 2, document d'utilisation du module 2, document d'exploitation du module 2, et ce 16 semaines après le début de la mission.</p>
41.2.1	<i>Pas d'avance prévue</i>
41.2.4	<p>Les intitulés de comptes sont : pour la monnaie nationale :</p> <p>Holder : Sté TRITUX</p> <p>Bank : Banque de l'Habitat</p> <p>T N 59 1420 7207 1017 0163 5728</p> <p>Code SWIFT (BIC) : BHBKTNIT</p>
42.1	NA
45.1	<p>[Note: La Banque requiert que l'arbitrage international en un lieu neutre soit prévu dans un contrat avec un consultant étranger]</p> <p>Les différends seront soumis à arbitrage conformément aux</p>



A l'attention du Chef de projet de la Société « Tritux »

Objet : Validation de la phase 3 : Développement du module 2 « Gestion des cycles de vie des services »

Référence : Votre courrier parvenue au Ministère des Affaires sociale le 17/10/2016 portant sur les livrables : « Code source module 2 », « Document de tests module 2 », « Document de formation module 2 », « Document d'utilisation module 2 », « Document d'exploitation module 2 » et la signature du PV résultant de la troisième phase du projet

Projet : Développement & intégration de deux modules dans le cadre de la refonte du système d'information relatif aux familles nécessiteuses et à revenu limité « SIFNRL »

Monsieur,

Suite à l'étude des documents joints au courrier sus-référencé relatif aux livrables :

- « Code source module 2 »,
- « Document de tests module 2 »,
- « Document de formation module 2 »,
- « Document d'utilisation module 2 »,
- « Document d'exploitation module 2 »

et la signature du PV résultant de la troisième phase du projet, le comité de pilotage considère que les livrables sont acceptables et par conséquent il prononce la validation de la troisième phase : Développement du module 2 « Gestion des cycles de vie des services ».


Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur, mes meilleures salutations.

Tunis, le 18/10/2016

Monsieur Lotfi ALLANI

Approuvé le 18/10/2016

ALLANI Lotfi
Chargé de Mission
Chargé des Systèmes d'information
et de Télécommunication



AVADOC (1/3)

AVADOC

جمهورية تونس
وزارة المالية

شهادة في الانتفاع بنظام توقيف العمل بالأداء على القيمة المضافة

رقم: 009201600011

صالحة الى غاية 2016/06/10

طبقا لأحكام الفصل 13 مكرر من مجلة الأداء على القيمة المضافة (تبتاع وزارة المالية

(MINISTERE DES FINANCES;

صاحب(ة) المعرف الجبائي رقم 32429CNN000

بنظام توقيف العمل بالأداء على القيمة المضافة بعنوان اقتناء:

* موضوع الفاتورة تفسيرية رقم 1603095 بتاريخ 2016/03/09 لدى SOCIETE

"SERVICOM" 0826619W* ببيع قدره ستة مائة وستة وثمانون ألف دينار و ثلاثة مائة وواحد

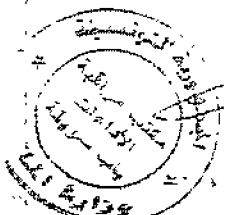
وستون دينار و اربعة مائة وعشرون مئيد (6885361420) دون اعتبار الأداءات و المعاليم المتعار بين

اعلام

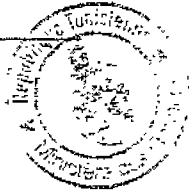
في 31/03/2016

يتم مكنيا على قيمة الأداءات
بموجب شهادة

امضاء: محمد الوضائحي



AVADOC



Le Coordinateur
de l'Unité de Gestion du Projet
de Réforme des Protection Sociales
SIEGE: Aïn RZIGA

Facture

Client
MINISTERE DE FINANCE
Place du Gouvernement 1006 Tunis
Télécopie 71575680 Téléphone 71561782

Numéro
FC016057

Date
22/06/16

Référence
MIN AFF SOCIALES

Référence	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire HT	Montant HT	Taux TVA
DESKTAB8	SERVICOM DESKTAB 8	U	1085.000	229.588	249 102,980	
ETUIT	ETUIT POUR DESKTAB 8	U	1100.000	0.000	0.000	
DESKTAB10_3G	SERVICOM DESKTAB10 3G	U	100.000	454.998	45 499,800	
CLAVIER_RFK	CLAVIER pour desktab 10 3G	U	100.000	0.000	0.000	

Base	Taux TVA	TVA	Total HT	Total TTC	NET A PAYER
			294 602,780	294 602,780	294 602,780

Arrêtée la présente facture a la somme de :
Deux cent quatre-vingt quatorze mille six cent deux Dinars sept cent quatre-vingts Millimètres

Total	0.000	0.000
Reglements	Montant	
PAIEMENT	294602.7	
Total reglement	0.000	

[Handwritten signature and stamp]

[Handwritten number: 1360]

Facture

Client
MINISTERE DE FINANCE
 Place du Gouvernement 1006 Tunis
 Télécopie 71575630 Téléphone 71561782

Numéro : FC016071
Date : 05/08/16
Référence : MINI AFF SOCIALES

Reference	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire HT	Montant HT	Taux TVA
LICENCES	LICENCES MDM (Ent Mobilty SteOpenShrd Svr SubsVL OLPNL Annual GOV)	U	1500.000	113.859	170 788.500	

Base	Taux TVA	TVA
Total	0.000	0.000

Total HT	Total TTC
170 788.500	170 788.500

NET A PAYER
170 788.500

Reglements	Montant
TRAITE	170788.5
Total reglement	0.000

arrêtée la présente facture à la somme de
 Cent dix-huit mille sept cent quatre-vingt huit Dinars cinq cents
 Millimes



Le Directeur Général
 du Service des
 Impôts sur les Valeurs Ajoutées
 et des Impôts sur le Revenu

Signature et tampon de l'entité cliente.





Annexe au Sbis (1/2)

République Tunisienne
Ministère des Finances
Direction Générale des Affaires Financières, des Equipements et du Matériel

CONTRAT DE SERVICES DE CONSULTANTS

PETITS CONTRATS
RÉMUNÉRÉS AU FORFAIT



formule suivante :

Montant de la pénalité= montant du paiement de l'étape en retard⁴ Nombre de jours de retard *0.001.

Le montant de cette pénalité ne doit pas dépasser 5% du montant de l'étape.

Le Consultant est considéré défaillant lorsque le seuil est atteint.

**5. Administration du
Projet**

A. Coordinateur

Le Client désigne comme coordinateur Monsieur Lotfi ALLANI- Chargé de Mission au Ministère des Affaires Sociales et le cas échéant leresponsable du système d'information au Ministère des Affaires Sociales:

Le coordinateur est responsable de la coordination des activités relevant *du Contrat*, et notamment de la réception et la prise en charge des factures devant donner lieu à un paiement après vérification de leurs approbation préalable par le comité de validation.

B. Rapports

Les rapports énumérés à l'Annexe C : « Obligations du *Consultant* en matière d'Établissement de Rapports » sont présentées au cours de la mission et servent de base aux paiements à effectuer conformément au paragraphe 4.

**6. Normes de
performance**

Le Consultant s'engage à fournir les services conformément aux normes professionnelles et déontologiques, de compétence et d'intégrité les plus exigeantes. Il remplace dans un délai de sept jours à partir de la date de notification du *Client* tout employé ou groupe d'employés, affectés à l'exécution du présent *Contrat*, qui ne seraient pas conformes aux conditions convenues ou ne donneraient pas satisfaction au *Client*.

7. Devoir de réserve

Le *Consultant* ne divulgue aucune information confidentielle concernant les Services, le présent *Contrat*, les affaires ou les activités du *Client* sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de celui-ci, et ce pendant la durée du présent *Contrat* et les deux années après son expiration.

**8. Propriété des
documents et
produits**

Tous les rapports, études ou autres produits, sous forme de graphiques, logiciels ou autres, que le *Consultant* prépare pour le compte du *Client* au titre du présent *Contrat* deviennent et demeurent la propriété du Ministère des Affaires Sociales au profit duquel le *Client* agit.

**9. Activités interdites
au consultant**

Le *Consultant* convient que, pendant la durée du présent *Contrat* et après son expiration, ni lui-même ni toute entité qui lui est affiliée ne seront autorisés à fournir des biens, travaux, ou services (autres que les Services et toute prolongation desdits Services) pour tout projet qui résulterait desdits Services ou lui seraient étroitement lié.



République Tunisienne

Ministère des finances

Contrôle général des finances

Procès-verbal d'inventaire

En vertu de l'ordre de mission de Monsieur le Ministre des finances n°30/2017, en date du 11 Avril 2017, Monsieur Ramzi Hamdani et Madame Rihab Sallemi, contrôleurs des finances au Contrôle Général des Finances, ont procédé en présence de Monsieur *Lutfi Allani, chargé de mission S.L. T. à* l'inventaire d'un échantillon d'équipements acquis dans le cadre du projet « appui aux réformes de la protection sociale » et ce au niveau *du magasin de stockage des eqts dédié au projet au MAS*

Les résultats de cet inventaire effectué en date du *02/08/2017* sont consignés dans le tableau suivant :

Annexe n° 3 (9/9)

N°	Désignation	Référence de l'équipement	Affectation	Nombre (selon état MAS au 22/06/2017)	Nombre selon l'inventaire	Ecart	Observations
1	PC portable		UGP	3	03		
2	TAB 8 Servicom	DT81605000134 DT816050001176 DT81605000228	Beb Souika	3	1	2	Seton l'indication de l'habilitation de l'ancien état de l'équipement. - 3 unités habilitées men. révoquées
3	PC Portable Lenovo	PFOPF290S	Mohamed Zarli (Beb Souika)	1	1	0	- Chiffre de l'inventaire de l'ancien état de l'équipement. - Tous les PC portables révoqués.
4	PC Portable lenovo		Magasin MAS (stock)	25	06	19	Vol de 19 PC portables
5	Tab 8/Servicom		Magasin MAS (stock)	110	107	03	⊗

⊗) Bons de sortie du 02/07/2017. deux PC Servicom pour réparation.

Les contrôleurs des finances

Ramzi Hamdani

Rihab Sallemi

Responsables de

Mr

[Signature]

RELEVÉ DE COMPTE
DATE DEBUT 01/01/2016 DATE FIN 31/12/2016

COMPTE 4024 493 840 DON BIRD USD 4.700.000 P.APPUI REFOR. PROTEC.SOCI

DATE ECR.	SERVICE	DATE VAL.	LIBELLE ECRITURE	SENS	MONTANT
02/12/2016	L213	02/12/2016	DEMANDE N 51 DU 29/11/2016	DB	-547.330
02/12/2016	L213	02/12/2016	DEMANDE N 52 DU 29/11/2016	DB	8.340
02/12/2016	L213	02/12/2016	DEMANDE N 53 DU 29/11/2016	DB	-725.770
02/12/2016	L213	02/12/2016	DEMANDE N 54 DU 29/11/2016	DB	-11.110
02/12/2016	L213	02/12/2016	DEMANDE N 55 DU 29/11/2016	DB	-585.620
02/12/2016	L213	02/12/2016	DEMANDE N 56 DU 29/11/2016	DB	-8.910
02/12/2016	L213	02/12/2016	DEMANDE N 57 DU 29/11/2016	DB	334.080
02/12/2016	L213	02/12/2016	DEMANDE N 58 DU 29/11/2016	DB	-673.230
02/12/2016	L213	02/12/2016	DEMANDE N 59 DU 29/11/2016	DB	10.250
02/12/2016	L213	02/12/2016	DEMANDE N 60 DU 29/11/2016	DB	-185.180
			SOLDE AU 02/12/2016	CR	186,499,100
14/12/2016	L213	14/12/2016	DEMANDE N 61 DU 08/12/2016	DB	-573.000
14/12/2016	L213	14/12/2016	DEMANDE N 62 DU 08/12/2016	DB	8.720
14/12/2016	L213	14/12/2016	DEMANDE N 63 DU 08/12/2016	DB	-1,496,500
14/12/2016	L213	14/12/2016	DEMANDE N 64 DU 08/12/2016	DB	-29.830
			SOLDE AU 14/12/2016	CR	184,195,040



ETAT DES ENGAGEMENTS ET SITUATION DES PAIEMENTS CORRESPONDANTS AU 31.12.2016

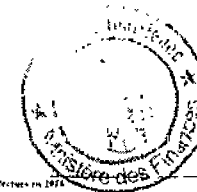
Catégorie de dépenses	REPERE DE L'ENGAGEMENT					Composante du projet	Bénéficiaire	Objet	Paiements effectués en 2016				Paiements effectués en 2015				Total des paiements au 31.12.2016				
	N° de l'engagement	Date	2014	2015	2016				Total	Sur le don (D1)	Sur le Budget (D2)	Sur le don (D1)	Sur le Budget (D2)	N° DS	Date	Sur le don (D1)	Sur le Budget (D2)	Total (D1)	Sur le don (D1)	Sur le Budget (D2)	Total
1	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Ukuzwimana Edgry													
2	11/24/2016	11/24/2016			11 284 000	11 284 000	11	Mukoko M. Marianne													
3	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
4	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
5	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
6	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
7	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
8	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
9	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
10	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
11	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
12	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
13	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
14	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
15	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
16	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
17	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
18	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
19	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
20	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
21	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
22	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
23	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
24	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
25	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
26	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
27	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
28	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
29	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
30	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
31	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
32	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
33	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
34	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
35	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
36	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
37	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
38	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
39	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
40	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
41	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
42	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
43	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
44	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
45	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
46	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
47	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
48	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
49	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
50	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
51	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
52	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
53	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
54	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
55	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
56	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
57	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
58	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
59	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
60	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
61	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
62	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
63	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
64	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
65	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
66	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
67	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
68	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
69	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
70	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													
71	11/24/2016	11/24/2016			11 761 000	11 761 000	11	Mukoko M. Marianne													



Le Directeur Général de l'Audit
et du Suivi des Grands Projets
Signé: Kais RZIGA

ETAT DES ENGAGEMENTS ET SITUATION DES PAIEMENTS CORRESPONDANTS AU 31/12/2016

Catégorie de dépenses	RÉFÉRENTIEL DE L'ENGAGEMENT					Responsable sur projet	Bénéficiaire	Objet	Paiements effectués en 2014		Paiements effectués en 2015		Paiements effectués en 2016										
	N° de l'engagement ou du Budget de l'Etat de l'Etat ou l'ordre de paiement ou l'ordre de virement	Date	2014	2015	2016				Total	Sur le don (DT)	Sur le Budget (DT)	Sur le don (DT)	Sur le Budget (DT)	N° de	Date	Sur le don (DT)	Sur le don (DT)	Sur le Budget (DT)	Total (DT)	Sur le don (DT)	Sur le don (DT)	Sur le Budget (DT)	Total
1	1	21/01/2016			721 523	721 523	1,2	Hôtel El Ghazal - 1 et 2															
1	2	29/11/2016			480 916	480 916	1,2	Hôtel El Ghazal - 1 et 2															
1	3	29/11/2016			2 767 869	2 767 869	1,2	RIFFAN - Abouja															
1	4	25/11/2016			9 560 000	9 560 000	1,2	Hôtel Ramada - 1 et 2															
1	5	23/11/2016			2 400 000	2 400 000	1,2	RIFFAN - Abouja															
1	6	22/11/2016			1 652 500	1 652 500	1,2	RIFFAN - Abouja															
1	7	20/11/2016			6 430 110	6 430 110	1,2	Hôtel El Ghazal - 1 et 2															
1	8	20/11/2016			4 159 436	4 159 436	1,2	Hôtel El Ghazal - 1 et 2															
1	9	20/11/2016			472 513	472 513	1,2	Hôtel El Ghazal - 1 et 2															
1	10	20/11/2016			2 000 000	2 000 000	1,2	Hôtel El Ghazal - 1 et 2															
1	11	20/11/2016			791 79	791 79	1,2	Hôtel El Ghazal - 1 et 2															
1	12	20/11/2016			1 500 494	1 500 494	1,2	Hôtel El Ghazal - 1 et 2															
1	13	20/11/2016			1 307 930	1 307 930	1,2	Hôtel El Ghazal - 1 et 2															
1	14	20/11/2016			1 430 060	1 430 060	1,2	Hôtel El Ghazal - 1 et 2															
1	15	20/11/2016			400 045	400 045	1,2	Hôtel El Ghazal - 1 et 2															
1	16	20/11/2016			1 411 745	1 411 745	1,2	Hôtel El Ghazal - 1 et 2															
1	17	20/11/2016			1 531 400	1 531 400	1,2	Hôtel El Ghazal - 1 et 2															
1	18	20/11/2016			2 400 000	2 400 000	1,2	Hôtel El Ghazal - 1 et 2															
1	19	20/11/2016			2 402 114	2 402 114	1,2	Hôtel El Ghazal - 1 et 2															
1	20	20/11/2016			1 387 032	1 387 032	1,2	Hôtel El Ghazal - 1 et 2															
					47 771 770	47 771 770																	
1	21	14/07/2015			1 401 840	1 401 840	1,2	SNIRPE - 1ère Année	Publication 1ère Année AMI/CMRPE														
1	22	14/07/2015			1 000 420	1 000 420	1,2	SNIRPE - 1ère Année	Publication 1ère Année AMI/CMRPE														
1	23	14/07/2015			2 400 000	2 400 000	1,2	SNIRPE - 1ère Année	Publication 1ère Année AMI/CMRPE														
1	24	14/07/2015			2 400 000	2 400 000	1,2	SNIRPE - 1ère Année	Publication 1ère Année AMI/CMRPE														
1	25	14/07/2015			1 401 840	1 401 840	1,2	SNIRPE - 1ère Année	Publication 1ère Année AMI/CMRPE														
1	26	14/07/2015			1 000 420	1 000 420	1,2	SNIRPE - 1ère Année	Publication 1ère Année AMI/CMRPE														
1	27	14/07/2015			1 401 840	1 401 840	1,2	SNIRPE - 1ère Année	Publication 1ère Année AMI/CMRPE														
1	28	14/07/2015			1 000 420	1 000 420	1,2	SNIRPE - 1ère Année	Publication 1ère Année AMI/CMRPE														
1	29	14/07/2015			1 401 840	1 401 840	1,2	SNIRPE - 1ère Année	Publication 1ère Année AMI/CMRPE														
1	30	14/07/2015			1 000 420	1 000 420	1,2	SNIRPE - 1ère Année	Publication 1ère Année AMI/CMRPE														
1	31	14/07/2015			1 401 840	1 401 840	1,2	SNIRPE - 1ère Année	Publication 1ère Année AMI/CMRPE														
1	32	14/07/2015			1 000 420	1 000 420	1,2	SNIRPE - 1ère Année	Publication 1ère Année AMI/CMRPE														
1	33	14/07/2015			1 401 840	1 401 840	1,2	SNIRPE - 1ère Année	Publication 1ère Année AMI/CMRPE														
1	34	14/07/2015			1 000 420	1 000 420	1,2	SNIRPE - 1ère Année	Publication 1ère Année AMI/CMRPE														
1	35	14/07/2015			1 401 840	1 401 840	1,2	SNIRPE - 1ère Année	Publication 1ère Année AMI/CMRPE														
1	36	14/07/2015			1 000 420	1 000 420	1,2	SNIRPE - 1ère Année	Publication 1ère Année AMI/CMRPE														
1	37	14/07/2015			1 401 840	1 401 840	1,2	SNIRPE - 1ère Année	Publication 1ère Année AMI/CMRPE														
1	38	14/07/2015			1 000 420	1 000 420	1,2	SNIRPE - 1ère Année	Publication 1ère Année AMI/CMRPE														
1	39	14/07/2015			1 401 840	1 401 840	1,2	SNIRPE - 1ère Année	Publication 1ère Année AMI/CMRPE														
1	40	14/07/2015			1 000 420	1 000 420	1,2	SNIRPE - 1ère Année	Publication 1ère Année AMI/CMRPE														
1	41	14/07/2015			1 401 840	1 401 840	1,2	SNIRPE - 1ère Année	Publication 1ère Année AMI/CMRPE														
1	42	14/07/2015			1 000 420	1 000 420	1,2	SNIRPE - 1ère Année	Publication 1ère Année AMI/CMRPE														
1	43	14/07/2015			1 401 840	1 401 840	1,2	SNIRPE - 1ère Année	Publication 1ère Année AMI/CMRPE														
1	44	14/07/2015			1 000 420	1 000 420	1,2	SNIRPE - 1ère Année	Publication 1ère Année AMI/CMRPE														
1	45	14/07/2015			1 401 840	1 401 840	1,2	SNIRPE - 1ère Année	Publication 1ère Année AMI/CMRPE														
1	46	14/07/2015			1 000 420	1 000 420	1,2	SNIRPE - 1ère Année	Publication 1ère Année AMI/CMRPE														
1	47	14/07/2015			1 401 840	1 401 840	1,2	SNIRPE - 1ère Année	Publication 1ère Année AMI/CMRPE														
1	48	14/07/2015			1 000 420	1 000 420	1,2	SNIRPE - 1ère Année	Publication 1ère Année AMI/CMRPE														
1	49	14/07/2015			1 401 840	1 401 840	1,2	SNIRPE - 1ère Année	Publication 1ère Année AMI/CMRPE														
1	50	14/07/2015			1 000 420	1 000 420	1,2	SNIRPE - 1ère Année	Publication 1ère Année AMI/CMRPE														
1	51	14/07/2015			1 401 840	1 401 840	1,2	SNIRPE - 1ère Année	Publication 1ère Année AMI/CMRPE														
1	52	14/07/2015			1 000 420	1 000 420	1,2	SNIRPE - 1ère Année	Publication 1ère Année AMI/CMRPE														
1	53	14/07/2015			1 401 840	1 401 840	1,2	SNIRPE - 1ère Année	Publication 1ère Année AMI/CMRPE														
1	54	14/07/2015			1 000 420	1 000 420	1,2	SNIRPE - 1ère Année	Publication 1ère Année AMI/CMRPE														
1	55	14/07/2015			1 401 840	1 401 840	1,2	SNIRPE - 1ère Année	Publication 1ère Année AMI/CMRPE														
1	56	14/07/2015			1 000 420	1 000 420	1,2	SNIRPE - 1ère Année	Publication 1ère Année AMI/CMRPE														
1	57	14/07/2015			1 401 840	1 401 840	1,2	SNIRPE - 1ère Année	Publication 1ère Année AMI/CMRPE														
1	58	14/07/2015			1 000 420	1 000 420	1,2	SNIRPE - 1ère Année	Publication 1ère Année AMI/CMRPE														
1	59	14/07/2015			1 401 840	1 401 840	1,2	SNIRPE - 1ère Année	Publication 1ère Année AMI/CMRPE														
1	60	14/07/2015			1 000 420	1 000 420	1,2	SNIRPE - 1ère Année	Publication 1ère Année AMI/CMRPE														
1	61	14/07/2015			1 401 840	1 401 840	1,2	SNIRPE - 1ère Année	Publication 1ère Année AMI/CMRPE														
1	62	14/07/2015			1 000 420	1 000 420	1,2	SNIRPE - 1ère Année	Publication 1ère Année AMI/CMRPE														
1	63	14/07/2015			1 401 840	1 401 840	1,2	SNIRPE - 1ère Année	Publication 1ère Année AMI/CMRPE														
1	64	14/07/2015			1 000 420	1 000 420	1,2	SNIRPE - 1ère Année	Publication 1ère Année AMI/CMRPE														



Le Directeur Général de l'Audit
 et du Suivi des Grands Projets

Signé: Kais RZIGA

ETAT DES ENGAGEMENTS ET SITUATION DES PAIEMENTS (CORRESPONDANTS AU 31/12/2016)

Categorie de dépenses	BILAN SUIVI DE L'ENGAGEMENT					Composante du projet	Bénéficiaire	Objet	Paiements effectués en 2014		Paiements effectués en 2015		Paiements effectués en 2016				Total Paie jusqu'au 31/12/2016			
	N° de l'engagement, N° du bon de commande ou Ordre de paiement ou Ordre de transfert	Date	2014	2015	2016				Total	Sur le don (DT)	Sur le Budget (DT)	Sur le don (DT)	Sur le Budget (DT)	N° de l'engagement	Date	Sur le don (DT)	Sur le Budget (DT)	Sur le don (DT)	Sur le Budget (DT)	Total
Engagem 1	48206	22/12/2016			44279,64	44279,64	1	Union El Baraj 5-01-01										44279,64		
Engagem 2			265 634,699	245 783,452	66 779,963	1 214 699,112												1 214 699,112		
Total			265 634,699	245 783,452	66 779,963	1 214 699,112												1 214 699,112		
Engagem 1	4 N°160 V	20 02 2016			3 462,476	3 462,476	3	Ministère de l'Énergie et des Mines										3 462,476		
Engagem 2	2 N°160 V	25 02 2016			679,000	679,000	3	Ministère de l'Énergie et des Mines										679,000		
Engagem 3	2 N°123 V	29 02 2016			191,000	191,000	3	Ministère de l'Énergie et des Mines										191,000		
Engagem 4	3	2 01 2016			4 264,794	4 264,794	3	Ministère de l'Énergie et des Mines										4 264,794		
Engagem 5	9	05 07 2016			393,000	393,000	3	Ministère de l'Énergie et des Mines										393,000		
Engagem 6	24	27 06 2016			2 990,000	2 990,000	3	Ministère de l'Énergie et des Mines										2 990,000		
Engagem 7					1 273,311	1 273,311	3	Ministère de l'Énergie et des Mines										1 273,311		
Engagem 8		27 06 2016			1 273,311	1 273,311	3	Ministère de l'Énergie et des Mines										1 273,311		
Engagem 9		13 07 2016			2 041,509	2 041,509	3	Ministère de l'Énergie et des Mines										2 041,509		
Total					12 424,096	12 424,096												12 424,096		

World Bank Client Connection

Accueil > Mon portefeuille > TF 15956 > Décaissements > État récapitulatif mensuel des décaissements

Prêt: TF 15956 (TF) Statut: Disbursing Pays: Tunisia
 Projet: P144674 -TN: DTF Social Protection Reforms Support



Aperçu du prêt Décaissements Formulaires électroniques

Demandes | Contrats | Comptes désignés/UN | Récapitulatif des Catégories | État récapitulatif mensuel des décaissements

État récapitulatif mensuel des décaissements

Monnaie d'engagement du prêt : USD Passer au mois --Sélectionner--		Année --Sélectionner--		OK	
Année	Mois	Décaissé / annulé durant le mois	Balances à la fin du mois		
			Non décaissé	Engagements spéciaux	Fonds disponibles
2017	<u>March</u>	0.00	2,696,728.15	0.00	2,696,728.15
	<u>February</u>	756,591.47	2,696,728.15	0.00	2,696,728.15
	<u>January</u>	204,089.86	3,453,319.62	0.00	3,453,319.62
2016	<u>December</u>	0.00	3,657,409.48	0.00	3,657,409.48
	<u>November</u>	0.00	3,657,409.48	0.00	3,657,409.48
	<u>October</u>	0.00	3,657,409.48	0.00	3,657,409.48
	<u>September</u>	0.00	3,657,409.48	0.00	3,657,409.48
	<u>August</u>	209,328.20	3,657,409.48	0.00	3,657,409.48
	<u>July</u>	0.00	3,866,737.68	0.00	3,866,737.68
	<u>June</u>	0.00	3,866,737.68	0.00	3,866,737.68
	<u>May</u>	0.00	3,866,737.68	0.00	3,866,737.68
	<u>April</u>	207,113.91	3,866,737.68	0.00	3,866,737.68

Imminent Loan Closing Date

The Closing Date for the Loan is in 3 months.

- ▶ If all withdrawal applications and supporting documentation for project expenditures are expected to be submitted to the Bank by the Closing Date, no action is needed.
- ▶ If all project expenditures are expected to be incurred (i.e., **services rendered and goods delivered**) by the Closing Date, but additional time is needed to submit withdrawal applications and/or supporting documentation to the Bank, the borrower representative should contact the Task Leader to establish a Grace Period - an additional period between the Closing Date and the Application Deadline Date during which withdrawal applications or supporting documentation for Designated Account Advances may be submitted to the Bank for eligible expenditures incurred by the Closing Date. If the Grace Period has been established, no action is required.
- ▶ If some project expenditures are expected to be incurred after the Closing Date, the borrower representative should contact the Task Leader to discuss extending the Closing Date. (You may wish to contact your suppliers to ensure contracts will be completed by the Closing Date.)
- ▶ To discuss disbursement arrangements, including documentation of the Designated Account, the borrower representative should contact the Finance Officer.

For further guidance, please enter your query as [Feedback](#)

Données au 17 Apr-2017 05:14 EST

Clause de non-responsabilité: Veuillez noter qu'en cas de divergence entre les traductions et la version anglaise, la version anglaise prévaut.

جدول متابعة لصناديق الخزينة

التاريخ : 17/04, 2017 على الساعة 09:47

السنة المالية	الهيكل الوزاري	الإدارة المفوضة	العنوان	التسم	حساب خزينة	الفصل	الفقرة	الترقيم الجهوي	ف.ف.أ
2016	13	000	4	00	08	00 000	0000	00	000

الإدارة : C : المركزية ، R : المفوضة

البيان : حساب مشروع دعم إصلاح منظومة الحماية الإجتماعية والدعم

الإعتمادات	إعتمادات التعهد [برامج الإستعمال] مجموع السنة المالية المجموع العام	إعتمادات الصرف [الموارد] مجموع السنة المالية المجموع العام
إعتمادات مفتوحة	647 535,000	658 840,000
تحويل بالزيادة		
تحويل بالنقص		
مجموع الإعتمادات	647 535,000 (2)	658 840,000
إعتمادات مفوضة		
النفقات المنجزة	639 848,556	613 796,999
إعتمادات المتوفرة		
إعتمادات متوفرة	7 686,444	45 043,001 (1)
متوفر تجميد صفقات		
بقايا التأشير	26 051,557 (4)	
مبالغ بصدد الدفع		
بقايا موارد السنة الفارطة		183 159,107
موارد السنة المالية		
مجموع موارد السنة المالية		183 159,107
موارد غير مبرمجة	11 305,000 = 1 - (2 - 3 + 4)	